

La Pierre-Percée de Courgenay

Autor(en): **Joliat, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **31 (1926)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Essais sur l'archéologie et l'histoire du Jura bernois

LA PIERRE-PERCÉE DE COURGENAY

par le Dr H. JOLIAT, La Chaux-de-Fonds

I. *Quelques généralités sur les mégalithes*

Pierre-Percée de Courgenay, monument le plus antique de notre Jurassie, que de rêveries et de réminiscences historiques ton aspect n'a-t-il pas suggérées à ceux qui ont essayé de déchiffrer ton énigme! Dans quel but, des hommes, à l'aube de la civilisation, ont-ils dressé cette dalle trouée, au pied du Mont-Terrible? Quelle signification, religieuse ou profane, scientifique ou géographique, avait ce monolithe, alors que de profondes forêts devaient encore couvrir la plaine environnante, où ne vivaient que des peuplades dispersées?

Aujourd'hui, si la lumière commence à se faire sur son origine, nul ne peut cependant le dire d'une manière précise. Mais les archéologues admettent que ces énormes blocs de pierre, connus sous les noms bretons de *dolmens*, *cromlechs*, *menhirs*, *peulvans*, ne datent point, comme on l'a cru au siècle passé, de l'époque celtique et de ses druides, célébrant en des rites, magiques et mystérieux, au plus profond des forêts de chênes, leurs sacrifices sanglants sur des autels rocheux.

Ces soi-disant autels druidiques sont encore plus anciens. Ils doivent remonter à l'époque où la pierre polie était encore utilisée, concurremment avec le cuivre et le bronze, pour la confection des armes et des outils. Les fouilles qu'on a pratiquées, à la base de beaucoup de dolmens, ont donné des instruments de pierre polie, des objets de bronze ou de cuivre, mêlés à des monceaux d'ossements humains, ou même à des squelettes complets¹⁾. Incontestablement, ce sont des tombeaux de l'âge de pierre que ces dolmens qui nous apparaissent aujourd'hui comme des hauts portails, formés de deux ou plusieurs pierres debout, supportant un troisième bloc horizontal. Après leur érection, ils étaient recouvert de terre, de sorte que ces tombes avaient l'aspect d'un tumulus, au flanc duquel s'ouvrait un portail, conduisant dans une

¹⁾ Voir Déchelette, *Archéologie préhistorique*. Chap. III.

chambre intérieure. Ce sont les injures du temps qui, peu à peu, ont débarrassé les dolmens de leur manteau de terre, et les ont fait apparaître semblables à de hautes tables de pierre nues. En certains endroits, le monument est composé de plusieurs dolmens, disposés l'un derrière l'autre, de manière à former une sorte de tunnel, que l'on nomme *allée couverte*. Souvent, dans le voisinage des tables de pierre, se rencontrent des monolithes, de formes diverses, se dressant sur le sol. Ces *menhirs*, comme on les appelle, peuvent être isolés ou groupés, soit en cercles, dits *cromlechs*, ou en rangées étroites, dites *alignements*.

Tous ces genres de pierres-levées, auxquelles les savants donnent maintenant le nom générique de *mégalithes*, se voient spécialement en Bretagne. Ces dénominations étranges de *dolmens*, *menhirs*, ou *peulvans* et *cromlechs* viennent du bas-breton, et ont été proposées par certains érudits celtomanes qui attribuèrent à ces mégalithes une origine celtique, comme aux Bretons eux-mêmes. Mais, à l'heure présente, l'on connaît de ces monuments, dans un grand nombre de pays. Les dolmens particulièrement ont une aire de dispersion, pour employer le terme consacré, qui s'étend des Iles Britanniques aux Indes, et de l'Afrique du Nord en Scandinavie. Et, presque partout, les fouilles ont mis au jour un outillage, lithique et métallique, d'une grande analogie. Ce qui porte les archéologues à admettre que, très loin dans l'histoire du monde, aux époques de la pierre et du bronze débutant, les hommes connurent une même civilisation, dont la caractéristique principale était la coutume de construire, pour leurs morts, des monuments durables, sous forme de grosses voûtes de pierre, cachées ou non sous un tertre.

En conséquence, ils dénomment ce cycle de culture humaine, la *civilisation dolménique ou mégalithique*. Les supputations chronologiques les plus serrées font remonter celle-ci, avant le III^e millénaire antique, en Orient, et jusque mille ans avant J.-C., en Europe. Or, à cette époque, les Celtes n'avaient pas encore fait, dans notre monde occidental, leur apparition, qu'on fixe vers 800 ans avant notre ère. Les Celtes connaissaient l'usage du fer, métal qu'on ne retrouve pas dans les sépultures dolméniques qui sont donc antérieures à ce peuple.

Mais il est une autre nation, dont les plus anciennes données géographiques de l'antiquité, nous ont laissé le nom, et qui précéda vraisemblablement les tribus celtiques, sur une portion fort semblable de l'Europe. Ce sont les *Ligures*¹⁾ auxquels plusieurs récents historiens attribuent maintenant la culture dolménique, et cet outillage énéolithique, mélange d'instruments en pierre et en bronze. Comme les fouilles dans les palafittes témoignent en général d'une civilisation analogue, ces auteurs rangent encore, parmi ces Ligures, nos populations lacustres, dont l'exégèse his-

¹⁾ Voir G. Jullian, *Hist. de la Gaule* I, et Déchelette *Archéologie celtique*.

torique nous faisait ainsi connaître le nom, un demi-siècle après la révélation de leur existence par l'archéologie.

Les Ligures seraient donc le peuple édificateur des tombeaux mégalithiques et des villages sur pilotis. Cette hypothèse a cependant ses côtés faibles, très évidents. Comment se fait-il que dans la Ligurie historique, au nord de la ville de Gênes, pays où furent refoulés les derniers survivants de ce peuple, l'on ne rencontre aucun mégalithe? En outre les textes anciens ne semblent pas laisser admettre que la Bretagne, contrée des dolmens par excellence, ait jamais été peuplée de Ligures. L'on n'a pas connaissance, non plus, que les Lacustres aient jamais édifié des monuments de pierres-lechées.

Cependant, il demeure fort plausible, qu'avant le I^{er} millénaire antique, l'Europe occidentale et centrale s'est vue peuplée de groupes d'hommes, dont l'habitat et les coutumes pouvaient diverger notablement, mais qui néanmoins se trouvaient unis par un langage commun, par l'unité des conceptions religieuses et une industrie semblable. Tandis qu'en Orient, d'où venait en ces temps-là la lumière, les hommes transcrivaient déjà leurs annales sur la pierre, la brique et le papier, — alors qu'aux pays des sphinx et des taureaux ailés, se fondaient et s'écroulaient de grands empires policés et de vastes cités à l'architecture remarquable, Thèbes, Memphis, Babylone et Ninive — nos contrées européennes de l'ouest et du centre, étaient occupées par des peuplades d'une culture plus rudimentaire, quoique éloignées déjà de l'état de sauvagerie. Connaissant le polissage de la pierre, l'art de la poterie, le tissage des étoffes, le travail du cuivre et du bronze, elles vivaient dans des huttes, clayonnées de branchages et cimentées de terre battue, qu'elles élevaient, soit sur des hauteurs de défense facile, soit sur des plateformes de pilotis, à la surface des lacs et des marais. La culture du sol et la domestication de certains animaux leur procuraient des ressources nombreuses, qu'avaient ignorées les chasseurs de rennes. De vagues silhouettes humaines, à caractère féminin, sculptées en divers endroits sur la pierre, ainsi que les motifs d'ornementations de leurs parures-amulettes — sortes de schémas de roues, de nacelles, de croissants, de croix-à-crochets ou swastikas, qui paraissent être les figures symboliques du soleil, du bœuf, et de la hache à double-tranchant — laissent supposer que des croyances semblables unissaient ces peuples, dans l'adoration d'une déesse-mère, personnifiant la terre féconde, et dans un culte pour les astres, les animaux et les outils domestiques. Certaines tribus, sinon toutes, possédaient à un haut degré, comme les Egyptiens, le culte de leurs morts, puisqu'elles élevaient en leur honneur, ces dolmens et ces allées couvertes, dont l'édification nécessita certainement de nombreux efforts collectifs, démontrant ainsi qu'une hiérarchie et une discipline stricte régissaient déjà ces sociétés primitives.

Les Celtes ou Gaulois étaient, d'après les écrivains de l'antiquité, des hommes de haute taille, à la chevelure blonde ou rous-

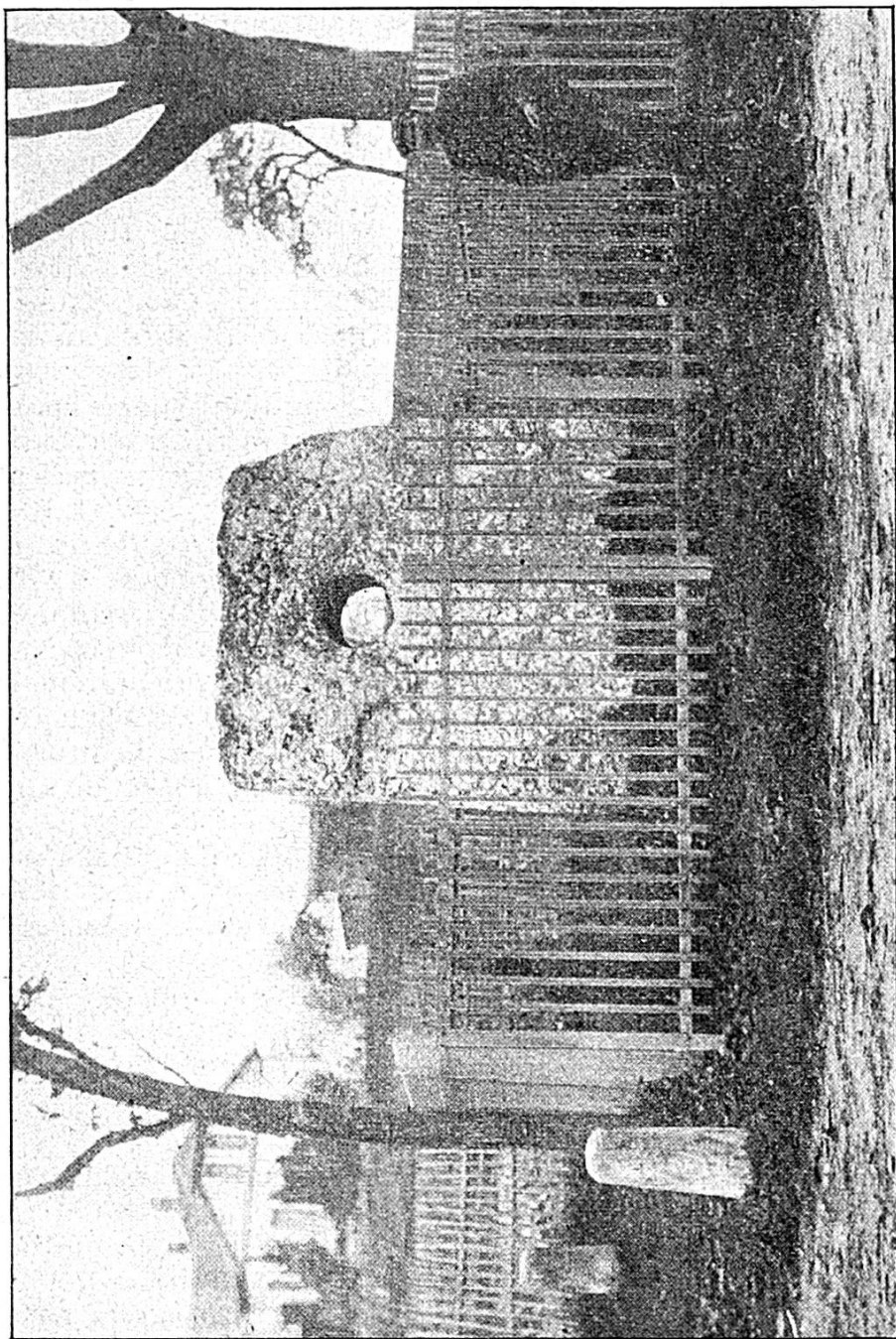
se, aux yeux bleus et au teint clair. C'est l'*Homo nordicus* des ethnologues. D'où vient alors le type de taille moyenne, à la peau, aux cheveux et aux yeux bruns, si répandu dans l'Europe occidentale et centrale. (*Homo alpinus*)? Les Romains avaient des caractères ethniques analogues quoique distincts cependant (*Homo mediterraneus*: tête plus allongée (dolichocéphale), teint plus foncé, taille plus courte); mais ils ne s'établirent, en nos pays, qu'en trop petit nombre pour arriver à dominer l'élément blond, auquel appartenaient également les Germains, qui vinrent après eux. Non, ce type brun, brachycéphale, c'est avant les Celtes qu'il dût s'établir dans nos contrées; il est sans doute l'envahisseur qui supplanta les hommes des cavernes et fut aussi l'introducteur de la civilisation de la pierre-polie et du bronze, ainsi que des monuments mégalithiques¹⁾.

A ces peuplades, nous pouvons bien donner le nom de *Ligures*, puisque Hécatee de Milet, vers 650 avant J.C., dénommait *Ligyès*, en latin *Ligures*, la nation qui habitait au nord de Marseille, Massilia. Les écrivains grecs qui nous donnent les plus anciens détails sur la démographie du monde antique, ne distinguaient les peuples que par leur langage. De l'idiome ligure, il ne nous reste que certaines racines, contribuant à la formation des noms de localités, dans la province italienne de Gênes, toujours nommée *Ligurie*, où les derniers descendants de ce peuple vécurent sous l'empire romain. Mais ces préfixes ou suffixes en *asc*, *osc* et *usc* se rencontrent encore assez nombreux dans certains noms de lieux en Italie du nord, en France et en Suisse; ainsi Gubiasco, au Tessin, Gréasque, dans les Bouches-du-Rhône, Manosque, dans les Basses-Alpes, Mantoche, dans la Haute-Saône. Ces constatations, et d'autres analogues, portent le grand philologue d'Arbois de Jubainville, et le patient historien des Gaules qu'est Camille Jullian, à attribuer à ces Ligures cette civilisation dont nous venons d'esquisser les traits principaux. Les archéologues sont loin d'être unanimes à accepter ce point de vue, mais on nous pardonnera cette longue digression préliminaire, à cause de son puissant intérêt, et des éclaircissements utiles qu'elle donne à tous ceux qui ne sont pas versés dans la question des mégalithes.

II. La Pierre-Percée actuellement

En plein village de Courgenay, à gauche de la route qui vient de Porrentruy, l'on aperçoit entre deux arbres, sur un emplacement herbu, une sorte de mausolée, entouré d'un grillage à hauteur d'homme. Telle se présente actuellement la vénérable Pierre-Percée, et réellement, si cette clôture de fer est une bonne garantie contre la « vandalisation », elle n'est que peu propice à réveiller

¹⁾ Voir également J. Mertenat. *L'origine de noms... de la vallée de Delémont*. Delémont 1921 et M. Boule *Les hommes fossiles*. Paris 1921, chap. IX.



La *Pierre-Percée* de Courgenay depuis 1910

D'après *J. Stræhl*, phot. Cornol

en vous les souvenirs du lointain passé, que devrait évoquer l'aspect de ce fruste monument. La vision d'art et d'histoire est abolie là, brutalement! Certes il paraît difficile de concilier ce point de vue avec la nécessité d'une protection efficace. Souhaitons cependant que la question soit étudiée à nouveau, sous toutes ses faces, et qu'elle aboutisse à autre chose qu'à une sorte de *mise en cage de notre antique Pierre-Percée*. J'en appelle aux autorités compétentes, à la Commission pour la protection des monuments historiques, au Heimatschutz et à l'Emulation.

Ce célèbre monolithe est une grande dalle de calcaire, patinée par le temps, et dressée sur l'une de ses faces étroites. Il s'élève de 2 m. 60 au-dessus du sol. Sa largeur de 2 m. 57 et son épaisseur de 50 centimètres à la base, diminuent légèrement jusqu'au sommet. Il apparaît donc comme une grande pierre plate debout, grossièrement taillée en une forme quadrangulaire, qui s'amincirait un peu par le haut. Mais ce qui constitue sa caractéristique remarquable, c'est le trou rond qui perfore sa partie supérieure, et qui lui a valu son nom de Pierre-Percée. Cette ouverture se trouve aux deux tiers de sa hauteur médiane; elle commence à 1 m. 94 du sol; son diamètre est de 50 cm. à l'orifice nord, et seulement de 40 cm. à l'entrée sud. Elle est régulièrement circulaire et les parois sont lisses et comme polies par un frottement répété.

Une autre curiosité de cette pierre-levée est son orientation. Les deux faces larges de la dalle regardent l'une vers le septentrion et l'autre vers le midi, de sorte que la ligne nord-sud du lieu passe par la perforation, dont le trajet est ainsi, à peu de chose près, perpendiculaire à la direction est-ouest.

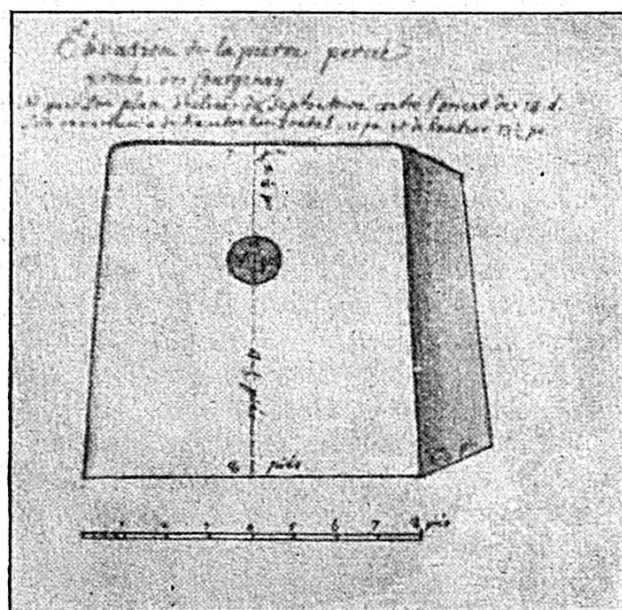
Elle ne porte aucune inscription, ni même aucun signe ou trace capable de nous renseigner sur son origine, pour laquelle on est donc réduit aux diverses suppositions que nous allons exposer.

III. *La Pierre-Percée, monument commémoratif de la victoire d'Arioviste sur les Gaulois*

Nous n'avons pas trouvé mention de la pierre de Courgenay, dans l'ouvrage du P. Sudan, *Basilea sacra*, première histoire imprimée de l'Évêché de Bâle (1659). Le premier historien qui nous en parle est le père jésuite Dunod, dans un petit livre, paru en 1716, et intitulé: *Lettres à M. l'abbé de B.*^{***1)} *sur les Découvertes faites sur le Rhin, d'Amagétobrie et d'Augusta Rauracorum, anciennes villes de la Séquanie rauracienne*. Sur le sujet en question, l'auteur écrit ce qui suit:

« *Le monument de la victoire d'Arioviste sur les Gaulois, subsiste encore à une demi-lieue de Porrentruy. La première bataille s'est donc donnée auprès de la ville de Porrentruy; Porrentruy*

¹⁾ Bellelay, sans doute.



Plan de la Pierre-Percée de Courgenay
dressé en 1716.

Le texte porte: *Elevation de la pierre percée
proche de Courgenay.*

*N° que son plan décline du septentrion contre l'Orient de 14 d
Son ouverture a de diamètre horizontal 15 po. et de l'autre
13 1/2 po.*

Comme autres dimensions indiquées:

Largeur en haut	7 piés	Epaisseur	1 3/4 piés.
„ en bas	8 piés	Hauteur	2 1/2 piés + 4 1/2 piés?

est donc Amagétobrie. Ce monument de la victoire d'Arioviste, est une grosse pierre ronde (sic) et trouée au milieu, de plus de 20 pieds de haut en diamètre. On l'appelle dans le pays la Pierre-Percée. La manière singulière dont elle a été placée, sur une petite colline, au milieu de la vallée, cette manière l'a soutenue pendant tant de siècles, contre les vents et les orages, sans autre appui que sa pesanteur et sa situation, du septentrion au midi. Il est sûr que cette énorme pierre, plus grosse que deux meules de moulin, il est sûr, dis-je, que c'est un monument. Et quel monument serait-ce que celui d'Arioviste, pour la victoire qu'il remporta à Amagétobrie, sur les Gaulois? C'est aussi un monument grossier et barbare, comme était la nation des Germains en ce temps-là. C'est un monument qu'on a toujours vu de père en fils, de siècle en siècle. Tous les anciens titres du pays en parlent et le rappellent toujours. Il est singulier qu'on n'ait jamais eu la curiosité de savoir ce que représentait ce monument; ni la sagacité de le deviner depuis tant de siècles. Les Romains victorieux laissèrent ce monument en place, parce qu'il devint alors le monument de la victoire des Romains-mêmes qui avaient vaincu les victorieux des Gaulois, dans le même endroit. »

Et une note au-dessous porte:

« Le père Dunod étant à Porrentruy en 1715, Joseph-Guillaume, pour lors évêque de Bâle, fit à sa sollicitation creuser au pied de cette pierre, pour découvrir si effectivement elle était un monument. En creusant à cinq pieds de profondeur, on trouva une autre pierre de même grandeur, couchée horizontalement, dans laquelle la première était fortement enchâssée et tenue avec des barres et pieux de l'éton. Content de s'être certifié que cette pierre était un monument, on respecta ce que les siècles avaient épargné, et on ne poussa pas la découverte plus loin, quoique le soulèvement de la pierre horizontale en promit de bien importantes.

Le père Frédéric Amweg de Vendlincourt pense que ce rocher dans lequel on plaçait soit l'image de quelque divinité, soit le portrait du vainqueur après une bataille gagnée, servait comme d'autel aux Germains victorieux.

Il est probable aussi que cette pierre, placée sur une colline de laquelle on découvre toute la plaine où se sont données deux batailles célèbres dans les fastes de la Rauracie, au bord d'une forêt qui couvrait alors toute la colline que traverse actuellement la chaussée, fut érigée en mémoire de la victoire des Germains remportée sur les Eduais, ou de la perte de quelques grands généraux. Ces sentiments paraissent prouvés par les morceaux de casques, de cuirasses, de poignées en l'éton, les débris d'épées, de lances, de fourreaux en fer, et ossements humains qu'on découvrit dans ses alentours en creusant les terres pour la construction de la route qui passe à trois pas loin de cette pierre.

Des squelettes entières (sic), rangées avec ordre, qui ont été trouvées tout près de ce rocher, donnent à conjecturer que, s'il fut

élevé comme trophée de la victoire des Germains sur les Gaulois, il servit en même temps de mausolée ou de tombeau pour les Germains morts dans la bataille.

Les années, le terrain rehaussé des alentours de cette pierre ont considérablement diminué la hauteur qui n'est plus que dix pieds au-dessus du sol, sur cinq pieds de largeur et treize pouces d'épaisseur. Les pluies, les orages et autres incidents, la détruisent insensiblement, et il s'en détache journellement quelques morceaux, surtout dans sa partie supérieure. On n'y distingue plus aucun coup de ciseau, si jamais elle a été taillée; on attribue principalement cette dissolution successive à sa singulière position qui est telle que, en butte à tous les vents, de quel côté qu'on se place pour s'en garantir, on ne peut y être à l'abri, même quand le plus léger zéphir souffle.

Dans le moyen-âge c'était près de cette pierre que la Mairie d'Halle rendait la justice. Aujourd'hui elle ne sert qu'à alimenter la crédulité du peuple des environs qui, par une ancienne tradition ou plutôt par une superstition invétérée, croit que le passage par le trou de cette pierre (qui a 15 pouces de diamètre) est un spécifique contre la colique, et en guérit incontinent ceux qui s'y glissent au travers. Ce passage presque continuél use tellement l'intérieur de ce trou, qu'il paraîtrait qu'il a été poli, si l'on ne connaissait cet usage singulier des habitants d'alentour.»

Les idées du P. Dunod n'ont pas été ratifiées par les autres historiens. Ses arguments ne sont réellement pas assez probants, et parmi les quelques douzaines de localités où l'on a successivement prétendu fixer *Admagétobriga*¹⁾, Porrentruy entr'autres ne répond pas à l'indication topographique de marécages, donnée par César. La pierre de Courgenay ne saurait être ainsi le monument commémoratif d'une bataille qui n'a pas eu lieu dans la région. Du reste, il n'est pas à notre connaissance et nous n'avons trouvé nulle part, une indication qui permettrait d'admettre que les Germains aient eu l'habitude d'édifier de semblables pierres, comme trophées. Tacite nous dit que «Tous les monuments historiques des Germains se réduisent à d'anciens cantiques»²⁾.

Un passage plus important du texte de Dunod est la note qui nous mentionne les premières fouilles faites à la base de la Pierre-Percée. C'est donc en 1715 que le prince Jean-Conrad de Reinach fit, à la requête du père jésuite, découvrir les fondations du monolithe. Un document d'archives³⁾ confirme ces renseignements. C'est un feuillet portant les annotations suivantes: «*Plan géométrique du Camp dit de Jules-César, derrière Monterri, commune de Courgenay, dressé par...(?) de Delémont, pour le père Dunod, jésuite, en 1716, 17 juin*», et au-dessous: «*Plan géomé-*

¹⁾ Voir C. Jullian. Hist. de la Gaule. Paris 1909. T. III, chap. V, § III.

²⁾ Germanie II.

³⁾ Arch. de l'év. de Bâle, à Berne; Liasse N° C. L. XXXIII. Elsgau die Herrschaft. Meyerthum Halle.

trique de la Pierre-Percée, près de Courgenay, avec une notice de l'archiviste Maldoner ». Joint à ce feuillet — qui n'est qu'une simple indication d'un archiviste plus récent — le plan en question montre à son angle supérieur droit un dessin de la Pierre-Percée, avec ses dimensions exactes, et l'indication que « son plan décline du septentrion contre l'Orient de 14 degrés. »

Sans doute, un rapport sur ces fouilles était joint à ce plan. Il est regrettable qu'il ait disparu, parce que nous pourrions contrôler si les souvenirs de l'auteur de la note, concernant la fixation de la pierre, au moyen de barres de laiton étaient exactes. Nous en doutons fort : 1° parce que les fouilles de 1804, nous le verrons plus loin, n'ont rien révélé de semblable, et 2° que partout les antiques pierres *levées* ou *fichées*, comme on les nomme populairement, se tiennent debout par leur propre poids seulement. Le rapport de 1804 nous montrera également que le support du monolithe n'est rien d'autre qu'un banc de rocher plat, et non pas comme l'écrit le père Dunod « une pierre de même grandeur, couchée horizontalement, dans laquelle la première était fortement enchâssée » pierre dont le « soulèvement promettait des découvertes bien plus importantes » !!!

Il semble, par contre, que nous devons ajouter plus de foi aux renseignements touchant les découvertes de casques, de cuirasses, de poignées en laiton, de débris d'épées, de fourreaux en fer et d'ossements humains, lors de la construction de la route qui passe à trois pas. Voici en effet ce que nous dit Quiquerez, à ce sujet :

« Le terrain au nord de ce monolithe était autrefois un pâturage que la commune de Courgenay a vendu de notre souvenir à un particulier. Celui-ci ayant commencé à le défricher, y a rencontré une telle quantité d'ossements humains qu'il a renoncé à le cultiver en champ et l'a simplement converti en un verger. Les terrains voisins ont peu de profondeur et souvent le roc placé horizontalement n'est recouvert que d'un peu de gazon. Par contre dans le pré en question, le sol est profond et permettait d'y établir des sépultures. On a essayé d'y faire des fouilles durant l'automne de 1862, mais le propriétaire les a fait cesser, dans la crainte qu'on ne portât préjudice aux arbres fruitiers. Ces premiers travaux d'essai avaient déjà rencontré des ossements mutilés depuis sous le gazon jusqu'à quatre pieds de profondeur. Les traditions et le souvenir des personnes de mon âge confirment à l'unanimité l'existence de cet amas d'ossements humains, découverts par le défrichement précité. Ce fait est corroboré par les découvertes opérées il y a près d'un siècle, lorsqu'on donna en ce lieu une autre direction à la route, et alors, selon le rapport de plusieurs manuscrits¹⁾, on découvrit beaucoup d'armes de fer et

¹⁾ L'article : *Département du Haut-Rhin*, par J.-T. Verneur, de Porrentruy, publié dans la Description topographique et statistique de la France, Paris 1810. *s'agit aussi ces trouvailles.*

de bronze. Si l'on n'a rien découvert en faisant la nouvelle route, ces années dernières et en bâtissant près de là, c'est que tous ces travaux se sont exécutés pour ainsi dire sur le roc dénudé. Plusieurs personnes nous ont assuré qu'en labourant ou en creusant, dans le vaste finage entre la Pierre-Percée et Alle, on avait très fréquemment rencontré des ossements et des débris d'armes de fer rouillé ou de bronze, et nous avons déjà dit ailleurs que nous y avons recueilli des parcelles de poterie celtique. »¹⁾

Nous devons donc considérer comme à peu près certain que des sépultures assez nombreuses existaient autrefois aux environs de la Pierre-Percée. Il est malheureux que toutes ces trouvailles soient actuellement perdues, car les archéologues seraient maintenant en mesure de nous dire à quelle époque appartenaient ces vestiges. La simple constatation d'une arme de bronze (le laiton du père Dunod) nous reporterait déjà au-delà de l'an mille, avant notre ère.

La fin de la note de l'ouvrage de Dunod, nous signale enfin les pratiques superstitieuses dont la Pierre-Percée est l'objet. Il n'est pas inutile d'en trouver la confirmation dans un texte, vieux de 200 ans, car en fait de traditions populaires, il faut toujours craindre que l'imagination de narrateurs récents n'ait considérablement amplifié la réalité. Autrefois donc le passage à travers le trou de la pierre de Courgenay avait la réputation de guérir la colique. Trouillat²⁾ cherche à nous expliquer scientifiquement les bons résultats de cet exercice de laminage :

« Au reste, écrit-il, il est possible qu'une expérience physiologique ait plutôt donné naissance à cet usage qu'une idée superstitieuse; la position gênante que doit prendre l'individu qui veut passer par ce trou, les efforts qu'il doit faire pour s'y glisser, déterminent une gymnastique abdominale qui a pu guérir ou du moins soulager certains cas de coliques; seulement on avait tiré des conséquences générales de faits particuliers. »

Nous ajouterons qu'en médecine, l'ancienne méthode dite du *taxis*, pour réduire par la compression manuelle, les hernies étranglées, procède un peu des mêmes principes. Mais où l'idée superstitieuse se montre encore plus nette, c'est dans la croyance que tout ce qui traverse ce trou s'en trouve bonifié. Le doyen Vautrey³⁾ nous raconte qu'un émigré de Porrentruy, en 1793, rencontra en Allemagne, chez un aubergiste qui le traitait, une bouteille bouchée avec soin et portant ces mots : *« Vinaigre ayant passé par le trou de la Pierre-Percée de Courgenay. »* Voilà certes une panacée, jouissant de combien plus de vertus que le vinaigre-des-Quatre-Voleurs, d'antique renommée!

¹⁾ A. Quiquerez, *Topographie d'une partie du Jura . . .* etc. p. 291.

²⁾ Monuments I. p. XXXVI.

³⁾ Notices hist. District de Porrentruy, I. p. 199, note 1.

Enfin, selon Quiquerez ¹⁾ la légende indique la Pierre-Percée comme étant l'une des étapes du fameux cavalier ailé, dont les chevauchées nocturnes effrayaient tellement les bonnes gens d'autrefois, qu'ils n'oubliaient point de lui laisser au dehors une botte de foin, pour se le rendre propice. « Nous devons mentionner, écrit-il aussi ²⁾, la *Pierre des Fées*, une roche informe, couchée dans les broussailles, à quelques pas de la Pierre-Percée. La tradition rapporte que cette roche recouvrait la boulangerie des fées, que durant la nuit on entendait battre la pâte dans le pétrin et que plus d'un passant avait vu luire la flamme du four. »

De tout cela, il est bien permis de conclure, nous semble-t-il, qu'à la Pierre-Percée se rattachent diverses traditions et croyances populaires. Le fait a son importance, nous le verrons.

IV. *La Pierre-Percée, monument judiciaire des anciens Germains*

Nous donnons ici la notice que l'archiviste Maldoner, lorsqu'il classa si heureusement les archives de l'évêché de Bâle, sous les derniers princes-évêques, adjoignit aux plans, concernant la Pierre-Percée. Cette pièce est rédigée en allemand. M. Kurz, archiviste cantonal, a eu l'amabilité de nous en donner une traduction exacte. Nous n'avons pu retrouver où Maldoner a pris les renseignements qu'il nous fournit. Il serait intéressant de savoir si la coutume, qu'il relate, de faire passer par un trou de pierre les bannis, était habituelle en Germanie, ou tout au moins en quels lieux il apparaît notoire qu'on la pratiquait.

« Courte description historique de la grande pierre près de Courgenay en Ajoie, appelée « Pierre-Percée ».

A proximité du village de Courgenay (Genisdorf, Jenstorf) près de la route conduisant à Delémont, et à trois quarts de lieue de Porrentruy, on trouve encore de nos jours une grande pierre de la hauteur de six pieds et complètement debout.

Cette pierre est un véritable « Mall-Stein » en latin « mallus » ou « mallum », car dans les plus anciens documents, surtout dans ceux des siècles les plus reculés, on trouve fréquemment les mots: « in publico mallo ». Ou mallus ou mallum signifie un endroit en plein air où les juges et les jurés tenaient justice à certaines époques. L'expression dérive du mot allemand « Mal » que l'on rencontre souvent dans les chartes et lois allemandes. Les Germains avaient coutume de tenir leurs assemblées, où ils traitaient leurs affaires, à un « plaid » du pays appelé en latin « placitum generale », en plein air et ordinairement près d'une grande pierre qui sortait de la terre, ayant au milieu un trou rond, comme c'est le cas pour celui de Courgenay. Si quelqu'un était expulsé du pays,

¹⁾ *Souvenirs et traditions des temps celtiques* . . dans *Coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'Emulation*, 1856.

²⁾ *ibid.*

on le faisait passer par ce trou comme étant un membre indigne de la communauté.

*Rédigé par le conseiller à la chambre des finances et archiviste
Léonard Maldoner le 13 juin 1760. »*

V. La Pierre-Percée, borne-frontière et les fouilles de 1804

Sous le régime français, nous voyons de nouveau les pouvoirs publics s'intéresser à notre mégalithe. Une exploration plus méthodique eut lieu et les historiens de l'époque émettent une nouvelle idée sur sa destination probable. Les Archives de l'évêché de Bâle à Berne, possèdent un exemplaire du procès-verbal de ces fouilles et c'est le texte de ce document que nous allons reproduire ici, en entier, avant d'exprimer notre sentiment à son égard.

Copie textuelle du procès-verbal des fouilles de 1804

Ad perpetuam rei Memoriam.

Napoléon Bonaparte, Premier Consul de la République française.

Félix Desportes, Préfet du Département du Haut-Rhin.

Joseph Daubers, Sous-Préfet de l'arrondt. de Porrentruy.

Procès-verbal de la visite de la Pierre-Percée.

A quelque Distance du Village de Courgenay et à environ trois Kilomètres (trois-quart de lieu) de la Ville de Porrentruy il existe une pierre plate posée debout dans la Direction du midi au Nord.

Un peu plus loin contre l'orient existe la Montagne connue sous le nom de Camp de Jules César; tout près sont les fermes du Mont terrible, qu'on appelle vulgairement Monterri.

Le peuple des environs faisoit toutes sortes de contes sur l'existence de cette pierre; les uns assuroient qu'elle était aussi profonde en dedans qu'en dehors de terre; d'autres qu'elle étoit soutenue verticalement par des Garnitures de Cuivre ou de fer; qu'il y avoit dessous un Tombeau; qu'elle attestoit la Victoire, qu'Arioviste, Roi des Germains, remporta sur les Séquanais dans cette vallée, et où quatorze ans après il fut vaincu par Jules César près d'Amagétobrie situé où est aujourd'hui Porrentruy; quelques uns l'envisageoient comme la Borne du Camp des Romains, et plusieurs autres Conjectures.

Le Citoyen Daubers Sous-Préfet de l'arrondissement de Porrentruy, désirant de s'assurer de la vérité de tous ces faits, avoit mandé au Citoyen Jean Baptiste Frossard Maire de la Commune de Courgenay et Courtemautruy, de commander un certain nombre d'hommes avec des Instruments propres à faire les fouilles nécessaires près de cette pierre, et Cejourd'hui bas dâté s'y étant rendu accompagné du Citoyen Jean George Quiquerez Maire de

la Ville de Porrentruy, du Citoyen Pacifique Migy, prêtre de la même Ville et curé de Berne en Suisse, du Citoyen Ignace Heutzingher Secrétaire de la Sous-Préfecture, du Citoyen Joseph L'hoste Secrétaire de la dite Ville, du Maire de Courgenay et d'une foule de Curieux on a commencé par déchausser le pied de la Pierre jusqu'à environ trois Mètres (neuf pieds) de distance, à environ sept décimètres de profondeur on a trouvé une Lave assez unie, au milieu de laquelle étoit placée debout la pierre en question paroissant se soutenir par son propre poids.

Comme plusieurs vieillards de Courgenay prétendoient qu'il étoit impossible qu'elle se soutienne par son propre poids, qu'il y avoit certainement des fers qui la tenoient, ainsi qu'ils l'avoient toujours ouï dire; que même il devoit y avoir quelque chose de curieux dessous; on a pris les précautions nécessaires pour la soulever au point qu'elle ne touchoit terre que sur environ onze centimètres (quatre pouces) et on s'est procuré par ce moyen la facilité de voir dessous l'assiette nue; après qu'elle a été bien ballayée et nettoyée, il est résulté de l'examen le plus attentif qu'il n'y avoit dessous ni fer pour soutenir la pierre, ni inscription ni absolument autre chose que le Roc, après quoi on l'a remise en place comme elle étoit auparavant.

On s'est aussi assuré que la Lave unie, au milieu de laquelle est placée la pierre en question, n'est autre Chose qu'un Banc de carrière, sur lequel il paroît que la dite Pierre a été levée comme première ou seconde Croute; qu'il a au moins quarante-huit centimètres (un pied et demi) d'épaisseur, et qu'il ne paroît pas avoir jamais été levé; qu'il est crevassé du Levant au Couchant au travers de la Base de la dite Pierre; ce qui confirme l'opinion que ce Banc de Roche n'a jamais été levé, c'est que depuis des siècles la pierre en question subsistant debout en équilibre par son propre poids, il falloit qu'il fût extrêmement ferme et solide, sans quoi la Pierre auroit occasionné des enfoncements qui auroient fait perdre son équilibre et auroient entraîné sa Chute.

Tout près de cette pierre il y a un Rocher couché horizontalement qui paroît être le même Lit que celui debout; on l'a soulevé et culbuté pour pouvoir creuser par dessous la pierre debout.

La Pierre debout paroît avoir été originairement beaucoup plus grande qu'elle n'est à présent, elle se détériore insensiblement, et on enlève plusieurs petits Morceaux même avec la main, elle a encore actuellement Cinquante quatre Centimètres (un pied huit pouces) d'épaisseur, Deux Mètres six décimètres (huit pieds) de Largeur par le bas, Cent quatre Vingt quinze Centimètres (six pieds) de largeur dans le haut, trois mètres huit et demi Centimètres (neuf pieds et demi) de hauteur.

A un Mètre quatre Vingt quatorze Centimètres de hauteur commence un trou d'environ quatre Décimètres de Diamètre.

Aux deux extrémités méridionale et septentrionale de la Base il y a des Echancrures qui sont Cause qu'il n'y a que treize Décimètres (quatre pieds) qui portent à terre.

Quant à l'antiquité de cette pierre, elle n'est pas connue; Tout ce que l'on peut dire à ce sujet, c'est qu'il est prouvé par un Titre du Mois d'août Mil quatre Cent Cinquante neuf, qu'il y avait plusieurs Tilleuls dans les environs de cette pierre, à l'ombre desquels il était de coutume de tenir annuellement les plaids Généraux ou assemblées du pays et d'y administrer la Justice; il est au surplus constant qu'il y avoit encore dans le dernier siècle un Carcan attaché à un Chêne et un Cimetière des Criminels tout près de ce Local.

Pour ce qui concerne sa signification voici ce que dit un Arpenteur Romain nommé Latinus: *Terminus si transpertusus fuerit Cisternam indicat, alveum Transit et usque in Aquam vivam mittit, et ipsa aqua viva Arca Trifinii est.* (de Agrorum Conditionibus editore Galandio Page 238).

Cette indication a paru au Sous Préfet donner l'explication la plus vraisemblable sur l'antiquité, l'origine et le motif du placement de cette pierre.

De tout quoi a été dressé le présent Procès-verbal dont un double sera déposé à la Sous Préfecture, un autre aux archives de Courgenay et un troisième dans celles de Porrentruy.

Fait à Courgenay le trois Pluviose an douze de la République française (24 janvier 1804).

(signé): Quiquerez.

Certifié véritable le présent Procès-verbal rédigé par le Citoyen Jean George Quiquerez maire de la ville de Porrentruy ci-dessus signé.

Porrentruy, le 3 Pluviose an 12.

Le sous Préfet du 4^e arrondt du Haut-Rhin:

(signé): Daubers.

Nous sommes portés à admettre que ces fouilles de 1804, furent faites à l'instigation de J. G. Quiquerez, maire de Porrentruy, dont nous avons la signature comme greffier au bas de ce rapport. J.G. Quiquerez, père de A. Quiquerez, notre fécond historien jurassien, était lui-même, comme nous l'apprend son fils¹⁾ l'auteur de manuscrits sur l'histoire du pays. L'énigme de la pierre de Courgenay devait le passionner, sans doute, comme tous ceux qui s'intéressent à nos annales régionales. Quelques années auparavant (1796) avait paru, nous venons de le voir, une nouvelle édition de l'ouvrage attribué au père Dunod. Le livre fut publié à Porrentruy avec des *Digressions sur l'histoire des Rauragues, le Mont-Terrible et la Percée*. Il est signé C. D.*** On pourrait croire que cet auteur inconnu était J. G. Quiquerez, qui, en 1804, écrivit l'article Porrentruy, pour le *Dictionnaire universel de France*, mais le doyen Vautrey²⁾ nous apprend qu'il s'agit ici de Delefis et Verneur. Ce dernier est également l'auteur d'une

¹⁾ Le Mont-Terrible, p. 64.

²⁾ Notices historiques ... District de Porrentruy, I, p. 173.

Description topographique du département du Mont-Terrible.
1800.

Quoi qu'il en soit, la réédition de cet opuscule avait mis la question à l'ordre du jour et nous voyons, contrairement à ce qu'on y pouvait lire, que le principal résultat de la prospection qui s'ensuivit, fut de montrer l'inexistence d'une autre pierre couchée et de barres de fer ou de cuivre pour fixer la dalle debout à cette base. Le terme de *lave* que le rapport emploie pour désigner le banc de rocher sur lequel se dresse la Pierre-Percée n'indique nullement la matière volcanique qu'on a coutume de nommer ainsi; c'est une expression dialectale¹⁾ signifiant toute pierre plate.

Le paragraphe suivant du procès-verbal est au contraire une confirmation de la présence de cette *Pierre des fées* que Quiquerez nous montre couchée non loin de notre mégalithe et dont il mentionne dans sa Topographie²⁾ la disparition, lors de la construction de maisons voisines.

Enfin ce rapport y va aussi de sa petite tentative d'explication. La Pierre-Percée serait une borne-frontière. En 1818, Monnier, dans son *Essai sur l'Origine de la Séquanie*, soutient la même opinion. Voici comment Trouillat³⁾, réfute excellemment cette idée :

« ...d'autres ont vu dans ce monument une de ces grandes bornes qui servaient à indiquer les routes et les limites des possessions ou des provinces, en lui appliquant un passage de *Latinus*³⁾, duquel il résulte que les trous pratiqués dans ces sortes de pierres, étaient un indice aux voyageurs qu'il existait une citerne dans le voisinage. Cette opinion s'appuie principalement sur la circonstance qu'il existait anciennement une citerne au sud de la Pierre-Percée, à une distance de cent pas. Mais il est à observer que cette pierre, suivant tous les documents qui nous sont restés, n'a jamais été une limite de circonscription politique ou ecclésiastique; qu'elle ne forme point une limite de commune, ni de propriété particulière, et qu'on ne peut y parvenir d'un côté comme de l'autre, sans franchir deux ruisseaux éloignés de ce lieu de 10 à 15 minutes. L'indication d'une citerne eût donc été sans objet pour le voyageur altéré ».

Et la note ³⁾ portait:

« *W. Gæsius, Rei agrariae auctores legesque variae p. 203. Ex iibris Latini de limitibus. Terminus si transpertusus fuerit, cisternam significat, alveum transit et usque in aquam vivam mittit et ipsa aqua viva in arca trifinii est.* » La figure dont Gæsius accompagne ce passage de *Latinus* ne représente pas une pierre traversée par une ouverture dans le sens horizontal, mais dans la

¹⁾ Voir ce mot *lave* dans le Dictionnaire du Parler neuchâtelois.

²⁾ p. 294.

³⁾ Monuments I. N. p. XXXVIII.

direction verticale, c'est-à-dire de haut en bas. A la partie inférieure est un petit trou horizontal communiquant avec la cavité verticale, comme pour laisser écouler le liquide. Gæsius cite encore, page 266, un autre passage d'un autre auteur non désigné. « *Terminus si transpertusus fuerit, flumen transit, aut in aquam vivam mittit.* »

VI. La Pierre-Percée, trophée gaulois célébrant la victoire de César sur Arioviste

Celui que l'on appelle habituellement le doyen Morel, Ch. Ferd. Morel, pasteur à Corgémont et doyen de la classe des ministres réformés d'Erguel, publiait, en 1813, son *Abrégé sur l'histoire et la statistique du Ci-devant Evêché de Bâle*. Il nous paraît naturel de trouver, dans cette deuxième histoire imprimée de notre Jura, une description de la pierre de Courgenay et l'opinion de l'auteur sur la signification de ce monolithe. Toute histoire, même populaire, qui traite de notre pays, se doit de mentionner ce premier monument de nos ancêtres. Et cependant le dernier ouvrage général sur ce sujet, l'*Histoire, illustrée, du Jura bernois* par Virgile Rossel, est muette, tant dans le texte que dans l'illustration, sur la Pierre-Percée de Courgenay. Nous signalons cette omission à qui de droit, pour qu'elle soit réparée quand une nouvelle édition de ce bon livre s'imposera, bientôt nous l'espérons.

Sur le sujet qui nous occupe, voici ce que dit le doyen Morel :

« Je serais plus disposé à croire que la pierre-percée a quelque rapport au séjour de Jules César dans la Séquanie rauracienne et à la fameuse victoire que ce célèbre général remporta sur Arioviste, quatorze ans après la bataille d'Amagétobrie. Ce monument serait, il est vrai, peu digne du siècle de ce général, mais aussi pourquoi ne l'envisagerions-nous pas comme un ouvrage des Gaulois qui, par reconnaissance pour celui qui les avait délivrés de la présence de leurs oppresseurs, crurent devoir éterniser ainsi sa victoire? Pour moi j'avoue que, d'après les renseignements que César lui-même donne sur le lieu du combat, je suis porté à le placer dans les environs de Porrentruy; et voici mes raisons.....

Il n'est donc pas nécessaire, comme on le voit, de recourir, pour expliquer la présence de cette pierre, à l'idée qu'elle était un autel des Druides: c'est ce que ne comportent point la forme et la position de cette pierre, trop haute pour avoir pu servir d'autel. J'aimerais mieux, s'il fallait renoncer à mon opinion, me ranger à celle de ceux qui croient que cette pierre était tout simplement une de ces grandes bornes qui servaient à indiquer les limites des possessions ou des provinces et les routes; surtout si, comme le rapporte un auteur du moyen-âge (Voyez *Latinus. de Agvor.*

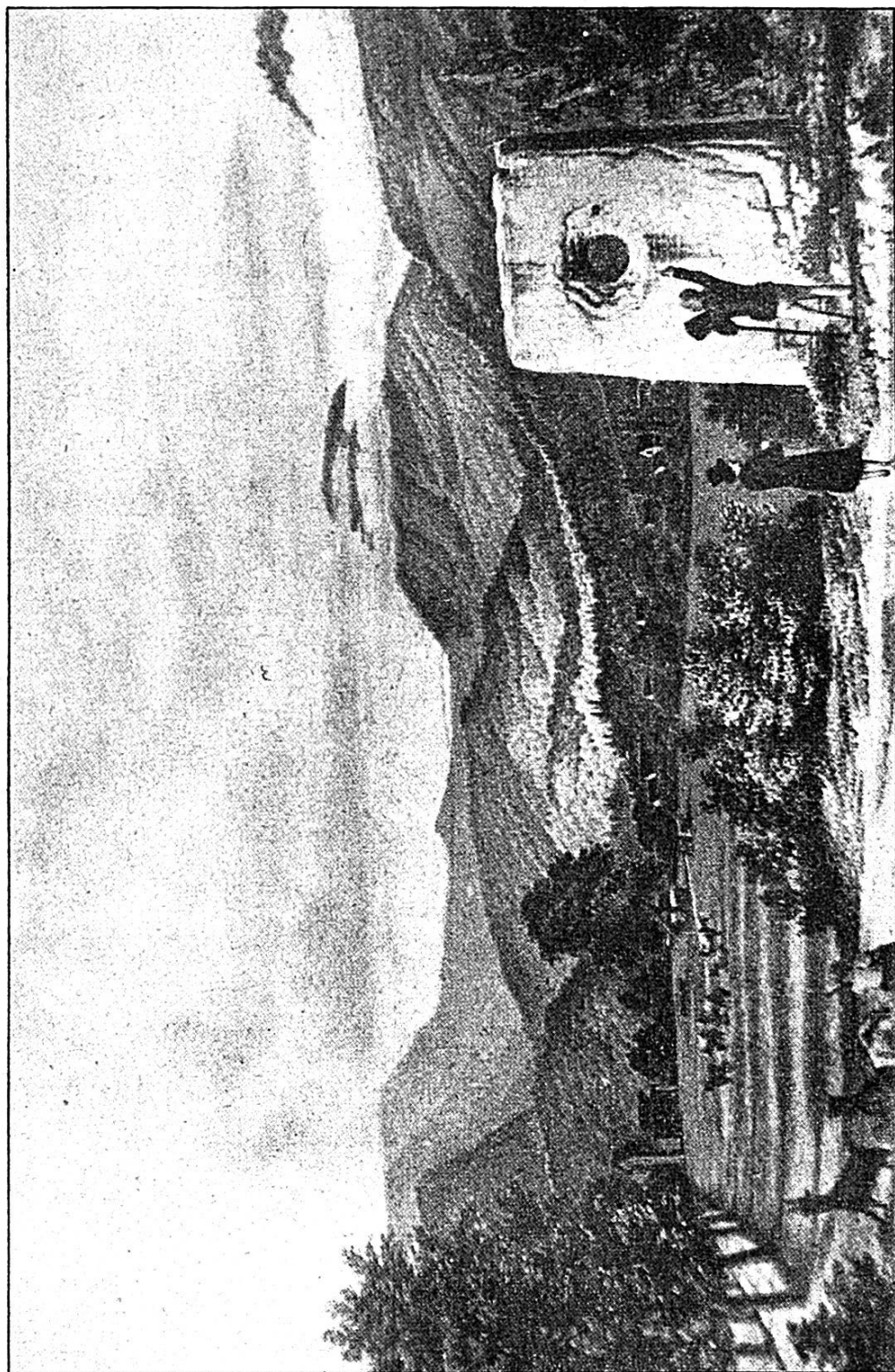
condit. page 238) les trous pratiqués dans ces pierres étaient un indice au voyageur qu'il existait une citerne dans leur voisinage, circonstance qui se rencontre à l'égard de la pierre dont il s'agit, puisque les vieillards de Courgenay se rappellent encore avoir vu, à cent pas de la pierre seulement, du côté du midi, les traces d'une citerne.»

Ainsi, pour Morel, ce ne serait pas la victoire d'Arioviste sur les Gaulois que notre pierre-debout commémorerait, mais bien la défaite du chef germain par Jules César. Nombre d'historiens, en effet, Dunod, Morel, J.-G. Quiquerez, Verneur, Sérasset, Trouillat, Vautrey, A. Quiquerez, situent dans la plaine de Courgenay, cette grande bataille qui marque le début de l'emprise de Rome sur toute la Gaule. Mais l'énumération même de ces noms, en y ajoutant ceux des auteurs d'histoires manuscrites, tels que Moreau, Comment, Voisard, montre clairement que les seuls partisans de cette hypothèse sont tous des Jurassiens, « désireux, comme le dit Quiquerez de faire honneur à leur pays de ce lieu célèbre »!!! Ce désir, sur la légitimité ou la vanité duquel on pourrait longtemps épiloguer, n'a-t-il pas trop influé sur leurs considérations? Il faut le croire, puisque cette opinion n'a pas eu l'heur de rallier, même un seul des autres écrivains qui ont traité de la question. Cette formidable mêlée où les légions transalpines se mesurèrent avec tout ce que la Germanie rhénane comptait de guerriers intrépides et de pillards effrénés — Suèves, Harudes, Triboques, Vauglions, Némètes et Marcomans — venus à l'assaut des Gaules, cette mêlée, disons-nous, se nomme actuellement dans les manuels ¹⁾ *la bataille de la Thur*, rivière qui coule près de Cernay, en Alsace. La célèbre forêt de Nonnenbruck, au sud de cette localité, couvrirait en partie actuellement son emplacement présumé. Toutefois il est bien de dire « présumé », car les renseignements incomplets des Anciens et l'insuffisance des trouvailles archéologiques rendent cette recherche incertaine ²⁾. Et il est probable que les suppositions continueront leur train comme par le passé, qui peut déjà enregistrer au moins une trentaine d'emplacements proposés.

La citation de Golbéry que nous ferons plus loin, montrera, en outre, qu'il n'était pas dans les coutumes des Gaulois d'élever des trophées en pierre. Il n'y a donc aucunement lieu de tenir compte des présomptions de Morel, concernant la destination de la Pierre-Percée qui ne fut pas plus un monument commémoratif qu'une borne-frontière. Relevons, par contre, chez cet auteur que l'idée d'en attribuer l'origine aux Druides avait déjà été émise à cette époque. Mais il ne nous a pas été possible de retrouver le promoteur de cette opinion. Il est naturel, du reste, qu'elle date de ces temps-là: fin du XVIII^e et début du XIX^e siècles, alors que toutes les théories des celtomanes étaient en vogue.

¹⁾ Voir *Commentaires de César*, annotés par Constans et Denis.

²⁾ C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, T. III, chap. VII, § III.



Une vue plus romantique que fidèle de la *Pierre-Percée*

D'après une gravure de l'ouvrage de Golbéry

VII. La Pierre-Percée, dernier vestige d'un dolmen

En 1828, dans son monumental ouvrage, splendidement illustré, sur les *Antiquité de l'Alsace*, M. de Golbéry, conseiller à la cour de Colmar, nous apporte déjà des idées plus correctes pour la solution de l'énigme. Il écrit :

« *La coutume de rendre la justice, et les croyances populaires s'attachent volontiers aux monuments du culte druidique. Dans le département de l'Oise, M. Cambry (Monuments celtiques p. 92) a signalé une pierre qui est percée comme celle-ci: on y faisait passer les enfants, pour les préserver de toute maligne influence. Le « dolmen » ou table druidique de Try, département de l'Eure, offre de frappantes analogies avec la pierre percée de Courgenai, et sans doute celle-ci faisait aussi partie d'un dolmen; mais l'injure du temps ou des causes accidentelles en auront séparé les montants et la table supérieure. C'est ainsi que l'on a observé au col de l'Echelle, sur le passage du Briançonnais en Piémont, un monument qui porte le nom de « table percée »: en conservant la table latérale, celle qui a du rapport avec notre pierre, il a de même perdu sa table supérieure; mais elle est couchée près de là, et les deux montants du dolmen existent encore, et sont debout à côté de la table percée. Du reste, la dénomination de « forêt de l'oracle » montre que le bois de mélèzes qui l'entoure était peuplé aussi de superstitions druidiques. Nous pourrions citer d'autres dolmens de ce genre et notamment dans le comté de Kent, en Angleterre. Je n'hésite donc point à regarder la pierre percée comme un reste du culte druidique, quoique des écrivains, fort peu difficiles sur les preuves et même sur la vraisemblance (Découverte d'Amagétobrie, etc. Porrentruy, 1796) en aient fait de leur propre autorité un double trophée: d'abord, en commémoration de la bataille gagnée par Arioviste sur les Eduens; en second lieu, pour perpétuer la mémoire de sa défaite par les Romains. Cette manière de célébrer la victoire était assurément fort économique, surtout de la part de César, qui fit exécuter dans les Gaules de si grands travaux qu'ils donnèrent de l'ombrage au sénat. (Suétone, chap. 28). Ce corps ne s'en serait probablement pas occupé, s'il n'eût fait que changer la destination ou le nom des pierres. M. Morel, écrivain aussi judicieux que savant, a compris ce que cette allégation avait de ridicule; mais il a pensé que la pierre percée pourrait être un ouvrage des Gaulois, élevé en l'honneur de César, pour célébrer leur délivrance. (Histoire de l'évêché de Bâle). César prend soin de nous dire comment les Gaulois élevaient des trophées après la victoire, et ce qu'il nous apprend à ce sujet n'a rien qui puisse s'appliquer à notre monument. Ils amassaient en monceaux le butin fait sur l'ennemi et l'exposait dans un lieu consacré en quelque endroit apparent de leur territoire. (Harum rerum extructos cumulos locis consecratis conspiciari licet. César, liv.*

¹⁾ Volume traitant du Haut Rhin. Appendice p. 4.

VI, chap. 17). *La seconde raison de rejeter cette opinion, c'est qu'on ne voit pas pourquoi ce trophée aurait été élevé dans cette vallée... »*

L'opinion de Golbéry, abstraction faite de la question de culte druidique, pour les raisons énumérées dans notre introduction, nous paraît très soutenable. Au début de nos recherches sur le mégalithe ajoulot, une idée semblable nous était venue, sans connaître l'étude dont nous parlons maintenant. Il se pourrait très bien que la Pierre-Percée ait fait partie d'un dolmen, dont les autres dalles auraient été détruites, au cours des siècles. Tant de ces pierres, de même que les blocs erratiques et combien de ruines anciennes, ont été dépecées autrefois par le pic et la pioche, pour servir à d'autres constructions. La *Pierre-des-Fées* dont l'existence est attestée par le procès-verbal de 1804, et par Quiquerez, donne du poids à cette supposition, car elle fournit la preuve qu'il y eût autrefois, dans le voisinage, un autre bloc, avant-dernier débris peut-être, du dolmen présumé.

En outre, la dalle de Courgenay, si on veut la considérer comme une pierre-debout isolée, comme un vrai menhir, présente une particularité, *sa perforation*, dont ce type de mégalithe est dépourvu. Les dalles trouées ne sont pas rares, il est vrai; il en existe en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, au Caucase, en Thrace, en Syrie, en Palestine et dans l'Inde, où la moitié des mégalithes présentent cette ouverture. Mais ces pierres percées presque toutes, font partie d'un dolmen ou d'une allée couverte; et les exceptions sont précisément des cas, comme notre monolithe de Courgenay, où il y a doute. Une pensée s'impose presque, relativement à la destination de cette ouverture, généralement trop étroite, pour le passage d'un adulte. Chez des peuples à la religion primitive, ce devait être une porte de sortie pour les esprits des morts, ensevelis dans le tombeau dolménique; ou bien encore, un passage pour la nourriture qu'on leur apportait durant le laps de temps, jugé nécessaire pour le voyage vers l'au-delà¹⁾. Il est en tout cas remarquable de constater cette pratique de la dalle trouée chez presque tous les peuples que l'on a réunis sous le nom d'Aryens ou d'Indo-Européens, à cause des similitudes de leurs idiomes. La *chambre dolménique* serait-elle une coutume spéciale à ces fils de Japhet, à cette race aryenne dont l'existence problématique est toujours objet de controverse entre les historiens?

Nous avons relaté précédemment la découverte d'un assez grand nombre de sépultures, près de la Pierre-Percée. Ces exhumations sont authentifiées par divers témoignages. Elles seraient une preuve de plus en faveur de cette thèse, puisque la destination funéraire des dolmens est généralement admise, si le mobilier de ces tombes, armes et autres objets, avait pu être identifié comme appartenant à l'époque du bronze. En l'absence d'une telle cons-

¹⁾ J. Déchelette, op. cit. chap. III.

tation, l'on pourrait être tenté d'attribuer ces squelettes aux condamnés à mort, enterrés là au Moyen-âge, puisqu'il y eût en ce lieu, d'après le procès-verbal de 1804, un cimetière pour criminels. Cependant, on ne s'expliquerait pas ainsi la présence d'armes offensives et défensives près de ces cadavres.

VIII. *La Pierre-Percée, autel druidique*

Somme toute l'hypothèse: *dolmen* apparaît assez plausible. Mais à l'époque où elle fut proposée, elle était inséparable de l'idée qu'on était en présence d'un autel des druides. On n'avait pas même le soupçon que le dolmen pût être un tombeau. Aussi l'écrivain qui s'occupa ensuite de la question, l'abbé Sérasset, dans son *Abeille du Jura ou Recherches historiques, archéologiques et topographiques sur l'ancien Evêché de Bâle*, qui parut à Neuchâtel en 1840, nous décrit complaisamment¹⁾ les cérémonies druidiques dont la Pierre-Percée fut soi-disant le témoin, malheureusement muet. Écoutons-le, pour nous rendre compte de l'opinion en cours au siècle dernier:

« Dans les temps reculés de la période celtique, il est à croire que la colline où se trouve la Pierre-Percée était entourée et couverte d'une épaisse forêt de chênes. Les derniers débris de cette forêt ont subsisté jusqu'à nos jours. Une grande route ne passait pas alors près de cette pierre, et Porrentruy n'existait pas. Toute la colline, couverte des ombres majestueuses de chênes antiques, était plongée dans un profond et religieux silence. C'était là, nous le pensons, le lieu que les Druides avaient choisi pour un de leurs sanctuaires. C'était là que les peuples des environs se réunissaient pour assister aux cérémonies superstitieuses de leur culte et à leurs barbares sacrifices. Dans la notice que nous avons donnée ci-dessus sur la religion des Celtes, on a vu que les chênes et les pierres brutes étaient des objets de la vénération et du culte de ces peuples. On peut donc supposer avec fondement que la Pierre-Percée a servi d'une manière ou d'une autre au culte druidique.

Mais cette conjecture, qui n'est pas nouvelle, car plusieurs l'ont présentée avant nous, cette conjecture, disons-nous, acquiert tout le degré possible de vraisemblance, quand on considère avec attention les circonstances suivantes:

C'est un fait attesté par plusieurs documents et actes publics, que dans le moyen-âge, tous les ans, les assemblées du pays se réunissaient autour de la Pierre-Percée, sous un tilleul, et y tenaient ces assises appelées plaids où se rendait la justice.....

D'un autre côté, nous avons vu que les Druides étaient non seulement prêtres et sacrificateurs, mais encore juges; et les lieux qui étaient consacrés à leur culte étaient en même temps les sanctuaires où ils rendaient la justice, et où toutes les causes étaient portées devant eux.

¹⁾ Page XXXV et suivantes.

Si nous rapprochons ces faits, notre opinion nous paraît devenir tout à fait probable, et il nous semble même hors de doute que la Pierre-Percée a réellement servi au culte des Druides. La religion chrétienne, en répandant sur notre patrie ses lumières et ses bienfaits, y abolit leurs superstitions, et leurs sacrifices barbares. Mais comme la coutume de s'assembler autour d'une pierre ou sous un arbre, pour y rendre la justice, n'avait en elle-même rien de superstitieux, le christianisme la laissa subsister. C'est ainsi que les habitants de l'Ajoie, devenus chrétiens, continuèrent, pendant bien des siècles, à tenir leurs plaids ou assises, près de la Pierre-Percée, dans le même lieu où, de toute antiquité, leurs ancêtres avaient porté leurs causes devant le tribunal des Druides.»

De cet exposé nous retiendrons qu'aux alentours de la Pierre-Percée, s'élevaient jusqu'au siècle passé de grands chênes, derniers vestiges d'une antique forêt de ces arbres sacrés, aux temps du paganisme. Le fait est confirmé par Quiquerez qui écrit en 1862¹⁾ :

« On a bâti tout récemment plus de douze maisons tout à l'entour de la Pierre-Percée, qui précédemment était environnée de broussailles, croissant sur un terrain resté inculte depuis des siècles et sur lequel un grand nombre d'hommes de mon âge ont encore vu végéter de gros chênes... Nous insisterons, ajoute-t-il en note, sur l'existence de ces chênes parce qu'un auteur moderne s'est moqué récemment et avec légèreté de ce que nous avons avancé ce fait dans une de nos publications; mais s'il avait plus de 50 ans et un peu plus d'esprit d'observation, il aurait pu voir ces chênes de ses propres yeux. »

La manière dont l'abbé Sérasset nous montre la transmission des coutumes judiciaires du paganisme au christianisme est très vraisemblable. Il est probable que la Pierre-Percée est d'une antiquité plus grande que l'époque celtique, qu'elle date comme les autres mégalithes, de 3 à 4000 ans avant notre ère, alors que les hommes commençaient à utiliser le cuivre et le bronze, concurremment avec la pierre polie. Mais il est aussi probable que les traditions qui se rattachaient à cette pierre se perpétuèrent chez les Celtes, comme chez les Ligures — si l'on veut donner ce nom aux populations innommées de la pierre polie et du bronze, chez nous —; comme elles se sont perpétuées aussi presque jusqu'à nous, tout en variant, suivant l'époque, dans leur destination et leur forme.

IX. La Pierre-Percée, gnomon des anciens temps

Si les textes documentaires des *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, de J. Trouillat, nous sont infiniment précieux, l'introduction que l'auteur met en tête de chacun de ses volumes est, à son tour, des plus intéressantes. L'introduction du to-

¹⁾ Le Mont-Terrible, p. 136.

me premier, paru en 1852, est toute une histoire des origines de notre évêché, et nous y trouvons aussi ¹⁾ le sentiment de notre grand archiviste sur la Pierre-Percée, « ce monument le plus antique de l'ancien évêché de Bâle », dit-il. Le passage que nous allons citer est une preuve de plus des éminentes capacités de cet écrivain qui nous offre, de la question, une solution originale, s'adaptant à certaines idées actuelles sur les mégalithes :

« Nous attribuons aux Druides l'érection de ce monument, sans le considérer toutefois comme un débris de dolmen, ni comme un objet de culte ou de superstition pendant la période celtique. Sa destination nous paraît avoir été toute différente pour les motifs qui suivent.

En 1715, avant que cette pierre n'eût été remuée, son plan déclinait à l'est de 14 degrés. Le géomètre-arpenteur, qui fit cette observation, n'établissait aucune distinction entre le méridien magnétique et le méridien astronomique ou terrestre; il considérait la ligne passant par le plan de la direction de l'aiguille aimantée de sa boussole, comme représentant exactement le méridien terrestre de la Pierre-Percée, tandis que l'aiguille s'écartait alors de ce méridien d'un certain nombre de degrés à l'ouest, en faisant avec lui un angle plus ou moins considérable que l'on appelle déclinaison occidentale. Malheureusement nous sommes privés de toute espèce de renseignements sur la dimension de l'angle de déclinaison magnétique à Porrentruy, en 1715; cependant, nous sommes portés à croire que cette déclinaison, telle qu'elle peut être appréciée par le moyen d'une simple boussole, était à cette époque de 14 degrés à l'ouest. Le plan parcellaire de cette localité, levé en 1752, présente la déclinaison magnétique indiquée graphiquement et permet de l'estimer au moyen du rapporteur à 15 degrés à l'ouest. Usant d'un moyen analogue à celui qu'avait employé le géomètre-arpenteur en 1715, nous avons trouvé 16 degrés et demi de déclinaison occidentale, en appliquant le zéro de la boussole sur le prolongement de la ligne de la méridienne horizontale du collège de Porrentruy, le 16 avril 1862, à midi. Ces observations, toutes imparfaites qu'elles soient, démontrent que depuis plus d'un siècle et demi, la déclinaison magnétique dans cette localité est occidentale, et que l'angle s'est accru progressivement en quantités variables, non déterminées, faute d'observations. Si donc l'on admet, qu'en 1715, la déclinaison de l'aiguille aimantée, dans ce lieu, était de 14 degrés ce qui est probable, il en résulte que la Pierre-Percée était parfaitement orientée, et que la ligne horizontale menée perpendiculairement à ses faces tournées au nord et au midi, loin de décliner à l'est de 14 degrés, représentait exactement son méridien terrestre, puisque l'aiguille aimantée déclinait de 14 degrés à l'ouest.

En d'autres termes, ces deux quantités se détruisent réciproquement et l'on a $14^{\circ} - 14^{\circ} = 0$, qui dans ce cas représente la

¹⁾ Page XXXV et suivantes.

ligne méridienne. Les observations faites dans ces dernières années à l'observatoire de Paris offrent ce résultat, que la variation annuelle de l'aiguille aimantée pendant un certain nombre d'années, a été en moyenne de 3 minutes. En admettant que la déclinaison ait été de 14 degrés à l'ouest à Porrentruy, en 1715, il en résulterait qu'en 1752, à l'époque de la confection de son plan parcellaire, la déclinaison était de $15^{\circ} 48''$, à l'ouest, en prenant 3 minutes comme moyenne de variation annuelle; et réciproquement, cette déclinaison était de 14° en 1715, si elle était de $15^{\circ} 48''$ en 1752. Ces résultats approchent beaucoup de l'estimation que nous en avons faite, et donnent la plus grande probabilité à notre hypothèse, si l'on tient compte de l'imperfection des instruments. Nous ne connaissons point d'observation exacte de ce phénomène dans le Jura bernois; nous n'avons pu en recueillir qu'une seule faite par un géomètre, sur le terrain, à Fahy, près Porrentruy, en 1850. Il a trouvé $17^{\circ} 50''$ de déclinaison occidentale.

En 1850 la déclinaison de l'aiguille aimantée était à Paris de $11^{\circ} 30''$ à l'est; elle diminua jusqu'en 1663, où elle devint nulle, c'est-à-dire que le méridien magnétique correspondait alors exactement au méridien astronomique ou terrestre. La déclinaison passa ensuite à l'ouest en suivant une marche sensiblement progressive jusqu'en 1820, où cette déclinaison occidentale atteignit $22^{\circ} 29''$; dès lors l'aiguille a fait un mouvement rétrograde vers l'orient, de manière que sa déclinaison est aujourd'hui de $20^{\circ} 25''$ à l'ouest. (Voir les traités de Physique et l'Annuaire du Bureau des longitudes pour 1852).

En outre, le trou circulaire de la Pierre-percée, agrandi par suite des influences atmosphériques et d'un frottement souvent répété semble à première vue, pratiqué suivant une ligne horizontale, perpendiculaire aux faces du monument; mais un examen plus attentif fait reconnaître aisément que cette ouverture a été perforée dans son origine, suivant une ligne oblique, descendant du midi vers le nord. La partie supérieure de la paroi méridionale de cette ouverture présente une obliquité manifeste, formant avec l'horizon un angle de 30 à 35 degrés. Il en résulte que dans toutes les saisons, quelle que soit la hauteur du soleil au méridien du lieu, un rayon solaire traverse directement ce passage, sans être intercepté par les parois de l'orifice.

La conséquence de cet état de choses se présente naturellement à l'esprit: on en conclut que ce monument a servi à des observations astronomiques. Cette opinion que nous avons déjà émise, il y a quelques années, comme probabilité, passerait pour nous à l'état de fait certain, si un caractère identique et la même orientation se rencontraient dans les monuments de cette nature qui existent encore sur quelques points de la France. Nous ignorons dans ce moment, s'ils ont été étudiés sous ce rapport, et s'ils ne sont pas considérés comme de simples débris d'autels druidiques, de « dolmen », de « menhir ». Cette question nous paraît mériter l'attention des archéologues et des astronomes, malgré toute l'aridité

du sujet. Il est possible qu'une étude sérieuse, portée vers cette direction, amènerait la découverte de certaines concordances de ces monuments avec quelque thème astronomique. Les blocs de Carnac, par exemple, qui sont alignés au nombre de plus de quatre mille dans la direction de l'est à l'ouest ne représenteraient-ils pas matériellement quelque formule relative à des perturbations sidérales? Une rondelle de bois ou de métal, percée au centre, a pu facilement s'adapter au trou de cette pierre, de manière à ne laisser passer qu'un étroit faisceau de lumière directe, comme à travers le gnomon perforé de nos méridiennes horizontales. Au moyen de signes conventionnels tracés sur le sol, les druides pouvaient non seulement indiquer les heures du jour, mais encore observer le passage de certains astres au méridien, déterminer les époques des fêtes consacrées à leurs superstitions, fixer la division des saisons, les solstices, les équinoxes, etc. Ces signes inconnus aux profanes, offraient du moins aux premiers autant de ressources qu'en présente aujourd'hui l'almanach à l'agronome qui sait lire, et pouvaient le remplacer dans tous les cas avec avantage. « Les Druides, dit César (Caesar, de bello gallico, lib. VI, cap. 14.) discourent beaucoup sur les astres et leur mouvement, sur la grandeur du monde et de la terre, sur la nature des choses, sur la force et la puissance des dieux immortels, et transmettent à la jeunesse leurs opinions à cet égard... Ils pensent qu'il ne leur est pas permis de rien écrire de leur doctrine, quoi qu'ils se servent de lettres grecques pour leurs affaires publiques et particulières. » La caste druidique, dans les moyens traditionnels de ses doctrines occultes, dans ses prérogatives politiques et sociales, dans l'exercice mystérieux de son culte allégorique, dans l'application des observations astronomiques, et même dans les sacrifices humains a eu plus d'un rapport commun avec les prêtres de l'antique Egypte. Serait-il étonnant que cette caste nous eût légué quelques monuments de ses œuvres, témoins muets d'une organisation sociale habilement exploitée? Au reste, Isis eût son temple en Helvétie, comme sur les bords du Nil.

L'absence de toute espèce de signe et d'inscription ne permet point de fixer avec quelque certitude l'âge de ce monument informe; nous ne pensons pas cependant que son érection remonte à la période celtique proprement dite, mais plutôt à l'époque de la domination romaine. Sa situation dans une contrée montagneuse, loin des grands centres de population, nous porte à croire que ce fut une des dernières stations des Druides dans la Gaule. Leur culte, proscrit par un édit de l'empereur Claude, l'an 43 de l'ère actuelle, se réfugia dans les régions solitaires pour éviter les poursuites et la concurrence du paganisme; il paraît même que la religion des Druides ne disparut totalement qu'à la suite des progrès et du triomphe définitif de la foi chrétienne: Eusèbe, qui écrivait dans le commencement du 4^{me} siècle, assure que de son temps, les Celtes immolaient encore des victimes humaines. »

Nous discuterons l'opinion de Trouillat au chapitre suivant.

X. La Pierre-Percée, dalle trouée de dolmen, ou menhir-à-trou

En 1914, dans sa séance du 26 novembre, la Société préhistorique française entendit un travail de M. F. Kessler (de Hombourg-Colmar, Alsace) sur la Pierre-Percée. Cette courte étude ne fournissait aucun renseignement nouveau et se bornait à résumer, pour les membres présents, auxquels cette pierre-levée était sans doute quasi inconnue, les données de nos historiens jurassiens. Elle était accompagnée de quatre photographies du monument, prises dans la direction des quatre points cardinaux et, à ce sujet, disait: « L'orientation de cette pierre, quoique, vu les remaniements dont elle a été l'objet, elle ne puisse être considérée comme absolument certaine, est celle que nous trouvons dans tous les dolmens, c'est-à-dire Est-Ouest ».

Mais les commentaires qui suivirent nous apportent quelque chose de plus nouveau. C'est ce que pense de notre mégalithe jurassien, le savant qui s'est peut-être le plus occupé, à notre époque, des monuments mégalithiques. Le Dr Marcel Baudouin déclare ceci:

La question qui se pose, à propos de ce très remarquable monument, est de savoir: 1° si le trou est un trou naturel, à bords simplement usés et polis à l'époque moderne; ou s'il est totalement artificiel, et remonte à l'âge de la pierre polie; 2° c'est-à-dire s'il s'agit d'un vrai « Menhir » à trou (analogue au Menhir des Arabes, à Draché (Indre-et-Loire) ou d'un trou comparable à celui d'une Pierre à trou d'Entrée de Dolmen à trou (type Trye-Château; Villers-Saint-Sépulcre; etc.)

N'ayant pas vu le monument, je ne puis pas conclure, mais en raison de sa hauteur primitive possible (3 m. 30) je crois qu'il faut songer de préférence ici à un vrai Menhir à Trou. Par suite, ce trou devait être, au début, plutôt naturel (comme à Draché) que totalement artificiel. Mais c'est à vérifier sur place, après une jouille, d'autant plus que la roche du Mégalithe doit être un Calcaire ou à la rigueur un Grès. Ces Menhirs à trous doivent être étudiés à part, au point de vue du Culte solaire. L'orientation, d'après les figures 3 et 4, ne semble pas être exactement Est-Ouest magnétique; le grand axe d'érection doit dépasser 90° et atteindre au moins 105 et 110°. Ce qui plaide d'ailleurs en faveur de l'hypothèse: Menhir! Celle-ci seule, (il s'agit sûrement de l'orientation. Ces deux dernières phrases sont des notes du bas de la page, de numérotation 1 et 2 ne se rapportant pas clairement au texte qui, il nous paraît du moins, se ressent de l'état de guerre où l'on se trouvait alors) pourra prouver qu'il s'agit bien d'un Menhir véritable, ou d'un bloc redressé à une époque plus récente que le Mégalithique. »¹⁾

Les approximations du Dr Baudouin sur l'orientation de la Pierre-Percée appellent une réserve. Nous ne pouvons nous baser

¹⁾ Bulletin de la Société préhistorique française. 1914.

sur les chiffres que l'on trouverait actuellement. La dalle a été soulevée en 1804, et si le rapport dit bien qu'on l'a « remise en place comme elle était auparavant », il n'est toutefois pas sûr qu'un certain déplacement ne se soit produit. Cela est peu probable, car le monolithe n'a pas été levé entièrement et continuait à toucher terre sur 11 centimètres. Cependant il persiste un doute qui doit nous engager à ne pas tabler sur la situation présente. En revanche, nous avons le plan géométrique de 1716 et la mesure de 14° , dont s'est servi Trouillat pour ses calculs. Ceux-ci établissent, nous l'avons vu, que la pierre de Courgenay est exactement orientée, son plan principal étant dans la direction est-ouest, et la perpendiculaire passant par le trou se confondant avec la ligne méridienne.

Mais il existe un fait que Trouillat a complètement oublié. C'est le phénomène de la *précession des équinoxes*. L'inclinaison de l'axe de la terre, et par conséquent la méridienne varient au cours des temps. Ce cycle de 26,000 ans entraîne des variations pouvant aller jusqu'à 23° environ. Maspéro¹⁾ écrit que l'orientation des monuments égyptiens était toujours faite soit au nord, au sud ou au levant, mais que par une erreur constamment répétée des maçons, cette orientation péchait toujours de quelques degrés (de 10° à 17°) vers la droite. Cette erreur, comme l'appelle Maspéro, n'en est pas une; elle s'explique par le phénomène en question. L'orientation était parfaite, et les Égyptiens furent aussi bons astronomes et géomètres que maçons, mais alors, il y a quatre ou cinq mille ans, la ligne des pôles était de quelques degrés différente de celle d'aujourd'hui; l'axe de la terre, fictivement prolongé vers le nord, rejoignait alors, non pas comme aujourd'hui l'étoile dite « polaire » qui finit la pointe de la Petite-Ourse, mais tombait dans la constellation du Dragon.

Si nous admettons, avec la généralité des préhistoriens, une date analogue pour l'érection des mégalithes (4000 ans avant J.-C.) les chiffres de Trouillat pour la Pierre-Percée, devraient aussi se trouver en défaut, de 10° à 20° , tandis que, correction faite de la déclinaison magnétique, ils sont justes. Même en admettant, comme Trouillat, que la dalle de Courgenay date du début de notre ère, le calcul différerait encore de 8° environ²⁾. Pour qu'il fût exact, il faudrait remonter à 10,000 ans avant J.-C. Du reste, comme les savants varient encore en toute cette question (la durée du cycle précessionnel étant par exemple de 26,000 ans pour les uns et de 33,000 ans pour d'autres), nous n'avons mentionné ces calculs que pour en montrer toutes les difficultés et les incertitudes.

¹⁾ Voir le très intéressant ouvrage du Dr M. Baudoin. La Préhistoire par les Etoiles. Paris 1926.

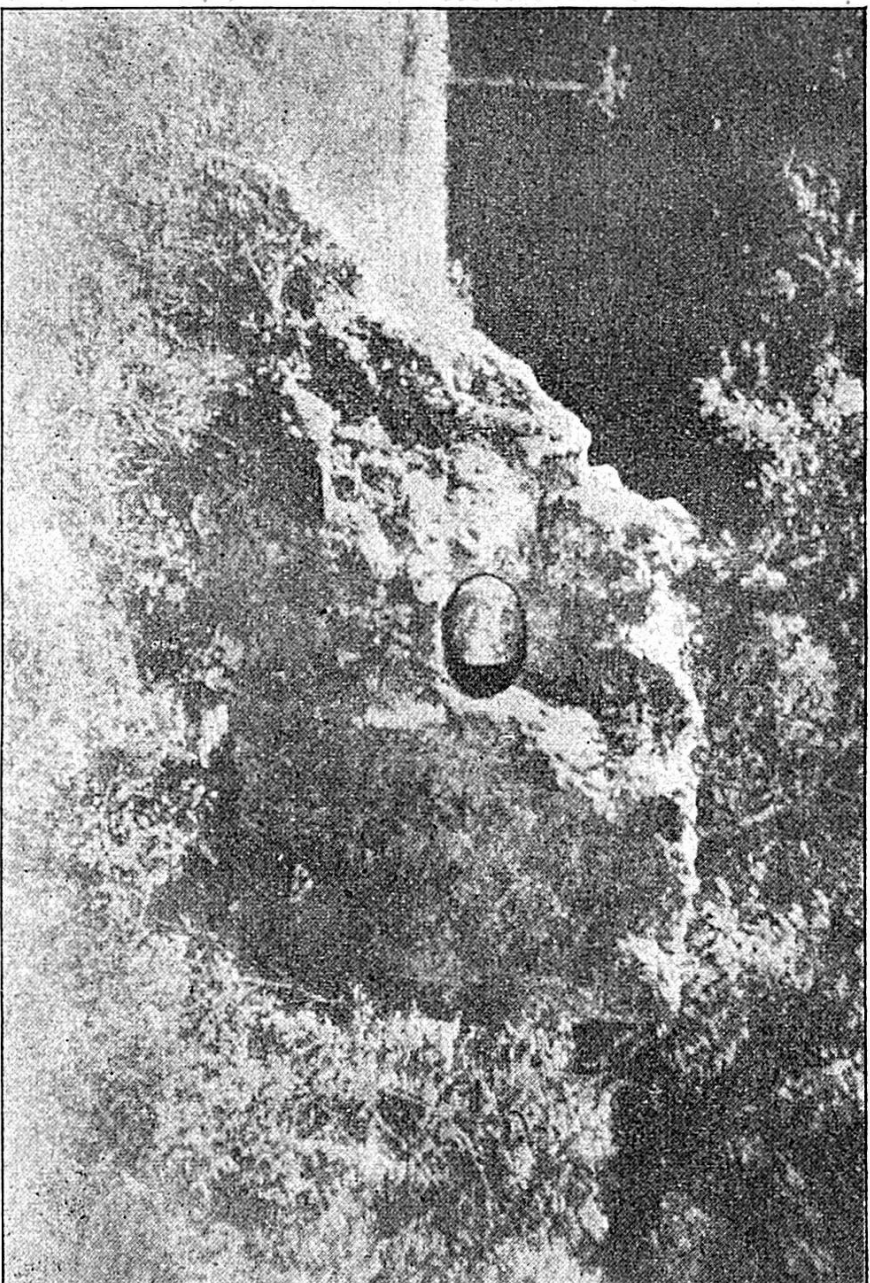
²⁾ Il est vrai que le calcul de la déclinaison magnétique en 1716, fait par Trouillat, sur des données approximatives seulement, pourrait bien ne pas être exact, à quelques degrés près.

A notre avis, il faut renoncer à tirer quelque chose de précis quant à la date d'érection et à la destination du monolithe de Courgenay, du fait qu'il est orienté. Cependant, comme beaucoup de mégalithes, dolmens et menhirs, paraissent disposés suivant certaines lignes cardinales, l'on peut admettre que cette disposition a été voulue, qu'elle est intentionnelle. Si l'on ne peut affirmer que la Pierre-Percée a pu servir autrefois de gnomon, l'on peut dire au moins, avec vraisemblance, que ceux de nos ancêtres qui l'ont ainsi dressée, face au soleil de midi, se sont inspirés des mouvements de l'astre du jour, dans un but qu'il nous est impossible de préciser.

Cette affirmation est encore vraie, si la dalle fut l'un des blocs latéraux d'un dolmen dont l'entrée, comme c'est très souvent le cas, regardait vers l'orient; mais alors le trou pouvait avoir une autre destination que de servir à des observations solaires. A. de Paniagua a publié, en 1912, une étude¹⁾ très documentée sur les mégalithes dont la destination, pour lui, aurait été autre que de servir de tombeaux.

« Les dolmens à galerie d'accès, écrit-il, n'étaient pas des tombeaux, mais des sanctuaires, ou, à côté de la divinité présumée présente, habitaient les prêtres sorciers. La principale raison, ou, pour mieux dire, la seule raison qui a suggéré l'idée de faire des dolmens des sépultures, c'est que, dans presque tous, on a trouvé des débris osseux humains. Au moyen-âge, on enterrait dans les églises les grands seigneurs et les prêtres d'un rang élevé, et cependant les églises n'en restaient pas moins des sanctuaires que l'on n'a jamais considérés comme des charniers... Malgré des sépultures occasionnelles, les dolmens à galerie, avant comme après, restaient des temples où vivaient des sorciers guérisseurs, faiseurs de prodiges, diseurs de bonne aventure, artisans, magiciens, serviteurs des premières divinités et aussi, peut-être, princes sacerdotaux, car la théocratie est apparue d'une manière constante à l'aurore des civilisations initiales... Les trous dont sont percées, dans certains dolmens, les dalles qui en défendent l'accès ou celles qui coupent la galerie en avant de la cella terminale, n'avaient pas d'autre usage que celui de laisser pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire les hiérophantes chargés de jouer le rôle de la divinité fatidique. Dans la cella enténébrée, ils pouvaient, à l'aise, se livrer à toutes les jongleries fantasmagoriques et emprunter, pour rendre les oracles, la voix des dieux qu'ils devaient enfler à plaisir, peut-être au moyen d'instruments appropriés, comme le faisaient les prêtres égyptiens. Ces trous sont assez petits et un homme d'une corpulence ordinaire n'y pouvait passer qu'avec une certaine difficulté, mais il est bien permis de supposer que les individus qui remplissaient le rôle de vaticinateurs chthoniens étaient de fort petite taille. Sans doute ce rôle était rempli par des femmes pythonisses ou des adolescents... Les trous des dolmens pou-

¹⁾ A. de Paniagua. Les Monuments mégalithiques. Paris 1912.



La „*Pierre-des-Paiens*“ de Niederschwörstadt
près de Sækingen (sur le Rhin)

D'après *Gersbach*

vaient aussi servir à certaines pratiques de la médecine shamanesque... Dans plusieurs localités de France, on a fait passer les enfant malades ou malingres par les trous de certaines pierres. Le christianisme a remplacé l'orifice des pierres dolméniques par des dalles chargées de reliques, à Bordeaux notamment, sur le tombeau du soi-disant saint Fort; et ce qui prouve bien que cette coutume traditionnelle remonte au-delà de l'introduction du christianisme en Gaule, c'est que ce saint, au nom singulièrement bien trouvé, n'a jamais existé. »

Ainsi, dans cette nouvelle hypothèse des dolmens-sanctuaires, les trous de certains blocs prennent naturellement une autre signification. Ils ne peuvent plus être des orifices destinés à passer la nourriture aux morts, ni une ouverture de sortie pour l'âme des défunts, puisque le dolmen ne serait pas un sépulcre. En allemand, l'on a peut-être trop précipitamment forgé le nom de *See-lenlochstein* (littéralement: pierre-à-trou-d'âme) pour désigner les mégalithes perforés. D'après la conception nouvelle, le trou serait un artifice analogue à ces conduits, acoustiques ou filifères, retrouvés dans certaines statues de dieux du paganisme classique, conduits qui servaient à donner l'illusion d'une statue parlant ou bougeant les yeux.

Quant aux menhirs, d'après la théorie de Paniagua, ils seraient la représentation de l'organe sexuel mâle, adoré comme divinité.

« Dans son désir d'anthropomorphiser les conceptions de sa pensée, l'homme voulut donner une figure palpable au dieu qu'il avait enfanté. Comme il ne pouvait créer aucun être ou objet existant, et comme dans la nature entière il ne pouvait saisir les apparences du créateur supérieur, il se replia sur lui-même, interrogea son être, et, ignorant les mystères de la génération, crut avoir trouvé le principe énigmatique dans l'appareil de la reproduction. En effet, en engendrant il croyait créer; l'enfant issu de lui paraissait être sa créature et, comme il l'obtenait avec l'objet nécessaire à cette œuvre, qui est le membre viril, par une déduction très simple, naïve et forcée, il conçut la représentation de la divinité sous la forme du phalle. »

En admettant cette hypothèse, que justifie la forme de la plupart des pierres-debout uniques, notre monolithe ajoulot — dalle rectangulaire — ne saurait être un menhir.

La pierre-à-trou la plus rapprochée de celle de Courgenay se trouve, au-delà de Bâle, entre *Nieder- et Oberschwörstadt*, près de Säckingen, sur le Rhin, en territoire badois. On la nomme encore *Heidenstein*, pierre des païens, comme beaucoup d'autres de ces mégalithes, ce qui dénote leur haute antiquité. C'est aussi une dalle rectangulaire, comme notre Pierre-Percée, de 2 m. 30 de hauteur sur 3 m. 20 de longueur; mais l'un de ses angles supérieurs a été détruit par les intempéries. Au témoignage de nombreuses personnes, elle était partie constituante d'une chambre de pierre, disparue vers 1820. Ce fait est encore une preuve de plus en fa-

veur de l'opinion qui voit dans la pierre de Courgenay, un vestige de dolmen. Des fouilles systématiques, faites l'année dernière, au pied de la pierre de Niederschwörstadt, par le Dr Kraft, adjoint à l'Institut préhistorique de Fribourg en Brisgau ont heureusement complété celles plus sommaires de 1822¹⁾. Le résultat de cette dernière exploration n'a pas encore été publié, mais le Dr Kraft a eu l'amabilité de nous en communiquer le principal, qui consiste en 7 ou 8 squelettes, beaucoup d'ossements animaux, 13 dents animales perforées, des pointes de lance en silex, une perle d'agate, des fragments d'anneaux en os et deux pièces non encore déterminées (poinçon en bronze? ardoise en forme d'idole?). Ce mobilier permet de dater le tombeau de la fin de l'époque de la pierre polie et commencement de l'âge du bronze. (3000 ans avant J.-C.).

Un succès aussi patent devrait nous faire réfléchir, nous autres Jurassiens, et nous engager aux sacrifices nécessaires pour l'exploration également systématique des abords de la Pierre-Percée. Les trouvailles qui en résulteraient auraient sûrement le plus grand intérêt pour notre histoire régionale et la préhistoire en général. Sans doute qu'on pourrait enfin fixer la chronologie de notre plus ancien monument. Ce serait, en outre, l'occasion de revoir comment l'on pourrait protéger la pierre d'une manière plus esthétique qu'actuellement.

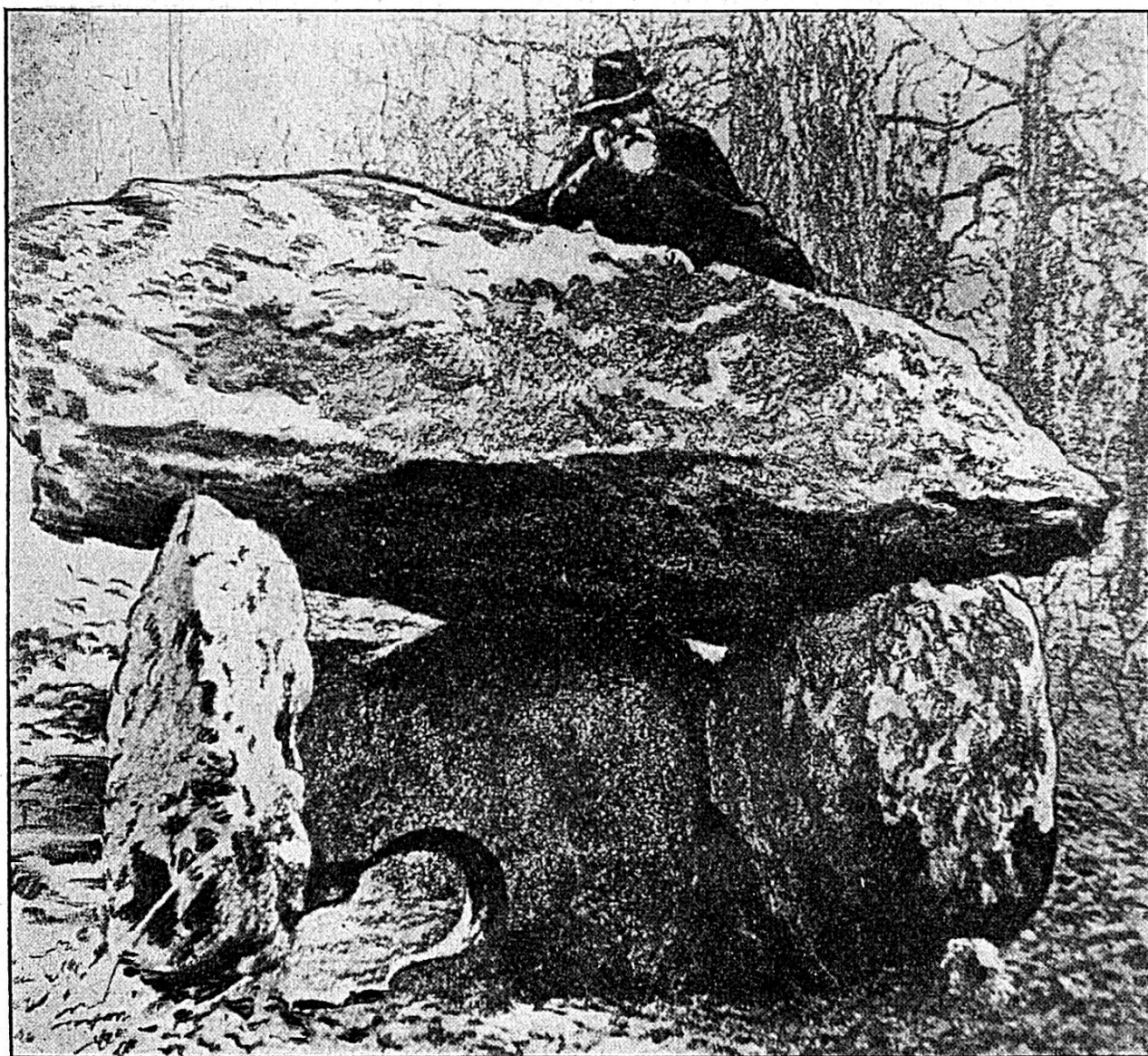
Le *dolmen de Trie-Château*, près de Paris, présente également un trou à la partie inférieure de sa dalle de fond. Et combien d'autres de ces chambres de pierre possèdent également une perforation sur l'un de leurs blocs. Nous avons déjà signalé ces faits en discutant l'opinion de Golbéry.

Par contre la *Pierre-percée de Draché*, en Touraine, dite aussi *Menhir des Arabes* ou *des Erables*, haute de 3 m. 70 et large seulement de 1 m. 33, au maximum, se présente comme un vrai menhir. Une fouille, en 1910, a donné des éclats de silex et un fragment de poterie de pâte noire, probablement néolithique²⁾. Pour le Dr Baudouin (voir aussi sa précédente citation) le trou, placé à 1 m. 60 du sol, pourrait bien ne pas avoir « existé à l'époque de l'érection de la pierre. Des feuilletts calcaires, vu la mauvaise constitution de cette roche, ont pu se déliter et tomber, et former d'abord un petit trou. Ce trou *intrigua* les hommes modernes et les *étonna*. Ils l'agrandirent peu à peu et, des coutumes s'étant organisées à ce niveau, le trou devint d'un usage si fréquent que les bords en sont comme un peu polis par le frottement, au moins en certains points. »

Pourrait-on faire la même supposition à propos de la pierre de Courgenay? Le trou fut-il d'origine naturelle et artificiellement

¹⁾ E. Gersbach, Der Heidenstein bei Niederschwörstadt, in *Badische Fundberichte*, Heft 4, 1926.

²⁾ J.-B. Barreau. *Le menhir percé des Arabes à Draché*. Comptendu du Congrès préhistorique de Tours. 1910.



Le dolmen avec dalle trouée de Trie-Château (Oise)

D'après *Déchelette*

agrandi par la suite? Le Dr Baudouin a bien voulu nous indiquer par lettre les deux caractères qui, selon lui, permettent de distinguer les trous artificiels des trous naturels; mais ses distinctions nous paraissent si subtiles qu'il nous est impossible, scientifiquement, d'en tenir compte. Un fait, à notre avis, milite en faveur de l'origine artificielle et voulue du trou de notre mégalithe ajoulot: c'est sa position bien centrée, presque au milieu de la dalle. Cette position peut même servir d'argument en faveur de l'hypothèse du gnomon, de Trouillat. Est-il possible que même des milliers de passages de bras et de corps aient pu transformer une petite ouverture naturelle, en la belle perforation, régulière et tubulaire, existant actuellement et ainsi connue depuis plusieurs siècles? Si l'idée d'un trou naturel peut être émise à propos du menhir de Draché, la question ne se pose même pas, pour la pierre de Courgenay.

Le Dr Baudouin est également l'auteur d'une théorie considérant les menhirs comme des indicateurs de dolmens voisins. Rien à notre connaissance ne nous permet de soupçonner l'existence d'autres mégalithes, aux environs de la Pierre-Percée. Dans l'Europe centrale, ces monuments ne se rencontrent pas avec la même fréquence que dans l'ouest de la France, et sont plutôt rares¹⁾.

Au menhir des Arabes se rattachent diverses légendes montrant beaucoup d'analogies avec celles de notre Pierre-Percée. Au lieu d'être une étape du « cavalier ailé », le monolithe aurait servi de but à Gargantua, dans ses jeux²⁾. En outre « les chefs des tribus ennemies passaient dans le trou de Draché, deux doigts qu'ils faisaient toucher, en signe de paix et les fiancés des villages voisins font encore de même au moment des accordailles³⁾. »

Schreiber⁴⁾ raconte que, près de la Heidenstein de Niederschwörstadt, se tenaient autrefois des cours de justice, dans le genre, sans doute, des plaids de la pierre de Courgenay.

E. Poly⁵⁾, dans son étude sur les Pierres-percées de la Haute-Saône, écrit que ces monolithes servent au passage des enfants malades, et il ajoute: « C'était aussi autour de la Pierre-percée que le jour de la St-Jean d'été, on allumait les chavannes (feux de joie) et les jours de fête patronale les jeunes gens des deux sexes venaient y danser et s'y livrer à de bruyants ébats. Souvent

¹⁾ V.-H. Bourgeois. *Les monuments mégalithiques le long du Jura suisse*. Yverdon 1927.

²⁾ J. Rougé. *La légende de Gargantua dans les sites et mégalithes du Lochois*. Compte-rendu du Congrès préhistorique de Tours. 1910.

³⁾ Ibid. p. 1192.

⁴⁾ *Schreibers Taschenbuch*. 4, 1844. Communication du Prof. Tatarinoff, secrétaire de la Société suisse de Préhistoire, que nous remercions ici vivement pour ses renseignements bibliographiques, de même que les Dr Baudouin et Kraft.

⁵⁾ *Revue de l'Ecole d'anthropologie*. Paris 1896.



Le menhir des Arabes à Draché
(Indre-et-Loire)

D'après *Barreau*

aussi, il s'y pratiquait des fiançailles et les serments prêtés sur la Pierre étaient sacrés. »

Coquebert¹⁾, à propos du dolmen troué de Trie-Château, relate les mêmes usages et ajoute qu'il ne paraît pas que cette idée superstitieuse ait été introduite depuis l'établissement du christianisme. « Il n'y a, près de là, ni curie, ni chapelle. C'est donc à des temps plus reculés qu'il faut remonter pour en trouver l'origine. » Dans la province de Cornouaille, mêmes pierres avec les mêmes usages superstitieux, ainsi que nous l'avons vu signaler par Golbéry.

E. Pittard, dans son étude sur: *Les Pierres-percées des Cimetières tatars de la Dobroudja*²⁾, dit que ces monolithes sont l'objet de mêmes superstitions. Il y voit l'idée d'une nouvelle entrée de l'enfant dans le monde. « Lorsqu'un enfant malade était passé par l'ouverture, c'était comme s'il naissait une seconde fois, avec l'oubli, la disparition des maux qu'il avait pu subir; c'était une renaissance. L'ouverture de la pierre était l'image de l'ouverture maternelle par laquelle l'enfant était venu au monde »³⁾.

Ce *baptême de la pierre*, comme on peut le nommer, suggère, en effet, bien des réflexions. A voir le nombre d'endroits où nous arrivons déjà à le signaler, il est fort probable qu'en étendant cette enquête, nous le trouverions chez bien d'autres peuplades encore⁴⁾. Une étude semblable contribuerait à nous renseigner sur les rapports et les liens, ethniques ou autres, qui unissaient les hommes de la pierre. Mais pour le moment, et en dépit des observations déjà réunies, toute conclusion serait prématurée.

Les coutumes et les traditions qui se rattachent aux mégalithes, les noms populaires de beaucoup d'entre eux, tels que roches, maisons ou clapiers des fées ou des sorcières, pierres du diable, des païens, de Gargantua ou de Roland, tombeaux des géants, des Gentils ou des Sarrasins, etc., démontrent, ainsi que bien d'autres indices, sur lesquels nous ne pouvons insister ici⁵⁾, qu'il exista chez nos ancêtres de la pierre et du bronze, une véritable religion des pierres, des arbres, des sources, culte naturiste dont on note des survivances chez nous, non seulement à l'époque celtique, mais encore jusque dans le haut moyen-âge. En effet, plusieurs conciles, jusqu'en 789, prescrivent l'excommunication contre toute personne, coupable de litholâtrie. Ces interdictions amenèrent, sans nul doute, la destruction d'un grand nombre de pierres-levées, ou leur christianisation sous forme, par exemple, de

¹⁾ Société philomatique de Paris, I. II. an VII à an IX.

²⁾ Revue de l'Ec. d'anthropologie. Paris 1905.

³⁾ Refer. in A. Schenk. La Suisse préhistorique. § Menhirs.

⁴⁾ Au Val-de-Ruz, au commencement du XIX^e s. un enfant chétif a été passé entre les deux fragments d'un mince tronc d'arbre, fendu jusqu'à la racine. (Communication de M. Albert Girard, chancelier communal à La Chaux-de-Fonds, qui ne sait s'il s'agit d'un fait isolé ou d'une coutume.)

⁵⁾ v. Déchelette. Op. cit. et la bibliographie qu'il cite p. 378 et suiv.

l'adjonction d'une croix. On connaît un certain nombre de ces menhirs christianisés.

Que conclure maintenant de toutes les données accumulées dans les pages qui précèdent? Si, à mesure que progresse la science préhistorique, le champ des suppositions semble augmenter, il faut reconnaître aussi que plus elles sont récentes, plus elles sont vraisemblables et plus étayées de preuves. Il n'est plus logique de faire de la pierre de Courgenay, un monument commémoratif ou druidique, ou bien une borne-frontière. Tout semble indiquer que notre monolithe est une œuvre des hommes de la pierre polie, déjà vieille de quatre ou cinq mille ans.

Où le doute subsiste, c'est de savoir si cette dalle est un vestige de dolmen ou bien un menhir, et ensuite quel fut l'usage primitif du trou qu'elle porte. Sommes-nous en présence du dernier bloc d'une chambre de pierre, alors, à notre avis, l'idée qui s'impose est que la perforation fut un artifice de sorcellerie. La démonstration de Paniagua est bien convaincante. Les dolmens furent des sanctuaires, des antres de sorciers, avant que d'être des tombeaux occasionnels. Combien moins acceptable est l'hypothèse du trou de nourriture ou même du trou d'âme. Ces deux dernières explications ne furent émises, en leur temps, qu'à défaut d'une autre plus évidente. Nous la possédons maintenant, c'est le moment d'abandonner les autres.

Notre Pierre-Percée est-elle, au contraire, un menhir, il y a bien des probabilités pour que l'orifice ait servi à des observations astronomiques. Cependant, en se basant sur la tradition du baptême de la pierre et sur les idées de Paniagua, concernant les menhirs, l'on pourrait aussi risquer une théorie nouvelle. Il est entendu que la dalle de Courgenay n'a pas la forme habituelle des menhirs sans trous, présumés divinités phalliques. Mais puisque Pittard assimile l'orifice des pierres-debout trouées, à l'ouverture maternelle — à une vulve, pour employer le terme médical — pourquoi ne serions-nous pas en présence d'une divinité à caractère, non plus masculin, mais féminin, c'est-à-dire d'une déesse, cette déesse de la fécondité que plus tard, dès l'époque néolithique, l'on voit représentée, sur des vases ou des pierres, sous la forme d'une sorte d'ogive, munie d'yeux, d'un nez et de seins? Cette signification étant sans doute ésotérique, et connue des prêtres-magiciens seulement, le peuple continua à pratiquer le rite, sans le comprendre. Voilà pourquoi un grand nombre de menhirs nous ont été conservés, l'Eglise n'ayant jeté son interdit que sur les pierres-debout qui étaient l'objet d'un culte de lâtrie très manifeste.

On le voit, la signification et la destination des pierres-levées est encore si controversée — bien que nous serions la vérité toujours de plus près — qu'un auteur averti comme Déchelette, déclare ceci:

« Rebutés par tant d'essais infructueux et pour la plupart basés sur des vues purement théoriques ou imaginatives, les archéologues ont compris qu'il était au préalable indispensable de dé-

crire plus exactement, de classer et de comparer ces imposants monuments, et, dans l'attente des conclusions synthétiques que ces travaux d'analyse pourront quelque jour autoriser, ils n'abordent actuellement qu'avec une extrême prudence le domaine des interprétations¹⁾. »

En écrivant ces lignes, Déchelette croyait parler des menhirs seulement, car pour lui le problème des dolmens était résolu. Et cependant trois ans à peine après la publication de son remarquable traité de préhistoire, de Paniagua, on l'a vu, émettait l'opinion, fortement motivée, que ces chambres-de-pierre, au moins celles à galeries, étaient, non des tombeaux, mais des sanctuaires. Ainsi, toute la question des mégalithes est encore à l'étude, et c'est pour nous conformer aux nouvelles directives de la science archéologique que nous avons tenté — pour la pierre de Courgenay — l'enquête détaillée qui s'impose pour chacun de ces monuments du passé. Malheureusement notre étude, nous nous en rendons parfaitement compte, est beaucoup plus historique qu'archéologique. Il lui manque l'appui de fouilles systématiques récentes. Mais notre travail a pour but également de réveiller l'intérêt que devrait susciter notre Pierre-Percée et d'amorcer ainsi une campagne pour l'exploration nécessaire. Le résultat de cette dernière investigation, s'ajoutant aux données anciennes, nous oserions dire alors que notre Jura n'a pas démerité de la science.

XI. *La préservation de la Pierre-Percée*

Toutes les traditions qui se rattachent aux dalles trouées, et celles qui sont particulières à notre Pierre-Percée, nous montrent que celle-ci fut presque jusqu'à nous l'objet d'un culte superstitieux. Et même de nos jours, nous lui vouons encore un culte. Notre époque a le culte du passé; de toutes manières elle tente d'en conserver les vestiges et souvent même, en des spectacles fort curieux et divers, elle cherche à le ressusciter pour quelques heures. Non plus dans un sentiment de superstition, de croyance en quelque vertu magique des pierres-debout, mais dans un bon esprit de traditionalisme, par piété, tendresse et attrait pour les souvenirs de nos pères, en hommage de gratitude pour leurs labeurs et leurs peines qui firent de nous ce que nous sommes, par instinctive réaction, enfin, contre tous ceux qui prétendent faire table rase du passé, de ce passé sans lequel pourtant le présent n'existerait pas, nous conserverons ces monuments des anciens âges, mieux avertis qu'autrefois et toujours curieux d'en déchiffrer les énigmes. Avoir le respect des choses de naguère, tout en préparant l'avenir, voilà la vraie ligne de conduite de tout homme et de toute société sages.

Deux documents, cités en cette étude: la note du père Dunod de 1716 et le procès-verbal de 1804, nous apprennent que la Pierre-Percée se détériorait insensiblement et qu'on pouvait en

¹⁾ J. Déchelette. Op. cit. Paris 1910, p. 447.

enlever des fragments avec la main. A l'action des intempéries, qui désagrégeaient le calcaire, s'ajoutait aussi souvent la destruction par le contact humain, soit lors du passage du trou, soit par le jeu des enfants. Cependant, il ne semble pas qu'en présence de ce fait, on ait eu même l'idée de tenter quoi que ce soit pour préserver le monolithe. Dans les textes, nous ne trouvons pas le moindre vœu, relatif à des mesures de protection; l'idée de conservation des monuments historiques n'était pas beaucoup dans les mœurs des temps passés. Il faut en faire hommage au XIX^e siècle où elle se propagea avec d'autres excellents principes, sur lesquels ce n'est pas le lieu d'insister ici, mais qui font, semble-t-il, cette époque beaucoup moins stupide que certain amateur de thèses paradoxales osa le prétendre.

C'est vers 1850 qu'on s'occupe, pour la première fois, de protéger la Pierre-Percée. Nous le savons par Quiquerez, chez lequel nous trouvons sur ce sujet les différents passages que voici, entre parenthèses assez amusants:

« Les bâtisseurs modernes, vandales de tous les temps (sic), ont brisé le dolmen de Bure, comme ils auraient abattu la Pierre-Percée, si M. Choffat, préfet de Porrentruy, n'avait pas fait entourer celle-ci d'une barrière¹⁾. »

La Pierre-Percée... qu'un préfet prudent a heureusement fait environner d'une clôture, au moment où la population exubérante (sic) des prolétaires de Courgenay, venait s'emparer du terrain communal environnant cette pierre, pour y bâtir un village de misère. »

Et en note, il ajoutait:

« M. Choffat a fait environner ce monolithe d'une bonne palissade, flanquée de quatre chênes, mais ceux-ci n'ont pas tardé à être mutilés par des malveillants²⁾. »

La barrière protectrice dura jusqu'en 1880, d'après la lettre suivante qui nous renseigne également sur l'origine des mesures de protection actuelles³⁾:

« Le protocole des délibérations du conseil communal de Courgenay mentionne qu'en janvier 1908, M. Joseph Comment, maire, propose d'établir une clôture autour de la Pierre-Percée et d'adresser, à cet effet, une demande de subside à l'Etat. Cette proposition fut acceptée par le conseil communal et voici, en réponse à la demande de subside, ce que le Conseil exécutif décida dans sa séance du 7 mars 1908:

Afin d'assurer la conservation du menhir appelé la Pierre-Percée qui existe à Courgenay et de le préserver des dégradations et

¹⁾ A. Quiquerez. Le Mont-Terrible. Porrentruy 1862, p. 158.

²⁾ Souvenirs des temps celtiques . . . Coup d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'Emulation. 1856, p. 100.

³⁾ Nous la devons à l'obligeance de M. R. Chapuis, instituteur à Courgenay qui, très aimablement, s'est mis à notre disposition pour cette recherche dans les archives communales.

de la ruine, le conseil municipal du dit lieu est chargé de le faire entourer d'une grille, selon le projet présenté. Vu la loi du 16 mars 1902, sur la conservation des objets d'arts et monuments historiques, l'Etat contribuera aux frais de l'établissement de cette grille par une subvention de 300 fr. Mais celle-ci ne sera payable qu'en 1909 et il est formellement entendu que l'entretien de la grille incombera à tout jamais à la commune de Courgenay.

La Chancellerie d'Etat est chargée d'inscrire la pierre druidique dont il s'agit sur l'inventaire des objets d'arts et monuments historiques.

Certifié exact. Le chancelier, (signé) Kistler.

Lorsque le conseil communal eut connaissance de cette décision, il chargea son président, M. Comment, du soin de faire construire la grille. Ce travail fut confié à M. Dietlin, serrurier à Porrentruy. Voilà les renseignements que j'ai pu recueillir aux archives.

Un vieillard m'a déclaré avoir vu une palissade en chêne autour du monument jusqu'en 1880. Depuis cette année-là et jusqu'en 1908, la Pierre-Percée ne fut l'objet d'aucune mesure de protection. »

Il nous faut également féliciter, et ce préfet de Porrentruy et ce maire de Courgenay qui, à un demi-siècle de distance, ont eu à cœur de veiller sur notre vieille pierre-debout. Les mesures qu'ils ont prises les honorent et leurs noms méritent de passer à la postérité, comme ceux de deux vrais administrateurs, soucieux de ne diminuer en rien le patrimoine commun. Et cependant au commencement de cette étude, nous avons fait des réserves au sujet de la grille qui met actuellement notre monolithe presque comme en cage.

Nous le répétons, le dessein de protection est très louable. Pourtant si nous voulons l'appliquer rigoureusement, ce n'est point seulement contre les personnes qu'il faut protéger la pierre, mais contre les intempéries, et la placer sous un toit ou un auvent qui l'abrite. Cette dernière suggestion ne rend-elle pas plus sensible le ridicule de certains moyens de préservation de nos monuments historiques? Au point de vue esthétique, l'ancienne palissade en bois, s'accordait déjà mieux avec le caractère antique et fruste de la Pierre-Percée, que la moderne clôture de fer. Il nous semble que ce qui conviendrait encore mieux, serait de faire croître autour de la pierre, l'une de ces haies de houx, de sapin ou de buis, telles qu'on en voit dans nos jardins.

Mais la solution idéale que nous préconisons est plus exigeante. La commune de Courgenay devrait transformer tout le terrain avoisinant, sur quelques ares au moins, en un square rustique, couvert de gazon, bordé d'une haie et planté de quelques chênes qui dissimuleraient les habitations proches. Si, après surveillance, l'action nuisible du mauvais temps se confirmait, l'on pourrait,

chaque hiver, recouvrir le monument d'une bâche imperméable, comme cela se fait pour certaines statues, dans diverses grandes villes. Il serait en outre vivement à souhaiter que l'on profitât de ces transformations pour faire des sondages et des fouilles dans le sol. La découverte de quelque objet suffirait peut-être, nous le répétons, pour nous éclairer définitivement sur l'époque de l'érection de ce mégalithe à trou.

En notre temps de tourisme et d'automobilisme à outrance, la Pierre-Percée de Courgenay constituerait alors une curiosité à voir, non loin de la Sentinelle des Rangiers. La vente de cartes postales et d'une brochure explicative, voire une tirelire, donneraient des ressources suffisantes pour dédommager la commune de ses sacrifices.

Ainsi nous rendrions, au seul monument mégalithique que possède encore notre Rauracie, le vrai culte ou plutôt le bel hommage qu'il mérite. Cette grande dalle, debout et trouée, si curieuse, permet peut-être aux plus savants de nos primitifs ancêtres, la première computation du temps; et le peuple ignorant l'adora sans doute comme symbole du Soleil bienfaisant ou de la Terre féconde. En dressant cette pierre pour mesurer la course solaire, et en lui rendant un culte, les hommes d'autrefois nous prouvent que déjà, à côté de leurs préoccupations journalières, ils élevaient leur pensée vers l'énigme de l'univers. Grossiers étaient encore leurs moyens et puériles leurs conceptions, — un trou dans le roc comme lunette et une idole informe comme Dieu. — Mais néanmoins, nous modernes, nous nous inclinons devant ce premier témoin des aspirations de nos pères vers l'idéal, et nous conserverons le monolithe de Courgenay, comme l'un des plus anciens monuments que l'humanité vagissante ait élevé aux idées de science et de divinité.

